

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	..II
LISTE DES TABLEAUX.....	..III
LISTE DES ANNEXES.....	..IV
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : THESE-MERE ET DEMARCHE DE REPLICATION.....	2
1.1. PRESENTATION DE LA THESE-MERE.....	2
1.1.1. <i>Problématique</i>	3
1.1.2. <i>Méthodologie</i>	4
1.1.2.1. L'observation de classe	4
➤ L'outil d'observation: l'épisode	4
1.1.2.2. L'entretien	6
1.1.3. <i>Le corpus après l'observation et l'entretien</i>	7
1.2. LE DOMAINE DE LA REPLICATION :LE ROLE DE L'ENSEIGNANT EN EDUCATION CIVIQUE DANS LE COLLEGE PUBLIC ET DANS LE COLLEGE CONFESSIONNEL D'ANTANANARIVO	8
1.2.1. <i>Problématique</i>	9
1.2.2. <i>Méthodologie</i>	10
1.2.2.1. La question de l'échantillon	10
1.2.2.2. L'observation.....	10
1.2.2.3. L'entretien	11
1.2.2.4. Le déroulement de l'enquête	11
DEUXIEME PARTIE : EXPLOITATION DES DONNEES RECUEILLIES.....	13
2.1. LES ENSEIGNANTS D'ANTANANARIVO ET LEUR MONDE	13
2.1.1. <i>L'interprétation et l'analyse séquentielle des séances de cours dans le collège public et dans le collège confessionnel.</i>	13
2.1.1.1. Analyse séquentielle des séances de cours dans le collège public	13

2.1.1.2. L'analyse séquentielle des séances de cours dans le collège confessionnel	16
2.1.2. Analyse catégorielle des entretiens	20
2.1.2.1. L'analyse des données dans le collège public et confessionnel	20
2.2. Comparaison des résultats de l'observation et des entretiens.....	29
2.2.1. Comparaison1 : retour sur les résultats principaux des analyses séquentielles..	29
2.2.2. Comparaison 2 : retour sur les résultats principaux des analyses catégorielles des entretiens	31
CONCLUSION	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36

Liste des sigles

- B.E.P.C. : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- E.C. : Enseignant du collège
- E.P. : Enseignant du publique
- O.E.M.C. : Office de l'Education de Masse et du Civisme

Liste des acronymes

- C.A.P.E.S. : Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole secondaire
- C.I.R.D : Centre Interuniversitaire de Recherche en Didactique
- E.V.A. : Education à la Vie et à l'Amour
- M.E.N. : Ministère de l'Education Nationale
- T.I.C. : Technologie d'information et de Communication
- Z.E.P. : Zone d'Education Prioritaire

Liste des tableaux

TABLERAU N°1 : la grille d'analyse

TABLERAU N°2 : traitement des données du cours C1

TABLERAU N°3 : traitement des données du cours C2

TABLERAU N°4 : profil des enseignants d'éducation civique dans le collège public et confessionnel

TABLERAU N°5 : nombre d'échanges initiés par l'enseignant et par l'élève dans les deux séances dans l'école publique et dans l'école confessionnelle.

TABLERAU N°6 : nombre des trois types d'épisodes des deux séances analysées dans l'école publique et dans l'école confessionnelle.

TABLERAU N°7 : actes des élèves correspondent aux deux systèmes d'apprentissage

Liste des annexes

Annexe I : transcription de l’observation des séances dans l’école publique.

Annexe II : tableau des catégories.

Annexe III : transcription des entretiens.

Annexe IV : la loi n° 2008-011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2004-004 du 26 juillet 2004.

Annexe V : le guide d’entretien et les questions.

Annexe VI : fanabeazana ho olompirenena vanona/Taridalana ho an’ny mpanabe.

Annexe VII : définitions des éléments examinés qui correspondent aux trois types d’épisodes.

Annexe VIII : ARRETE N° 32639/2014 MEN fixant les programmes d’éducation à la citoyenneté et au civisme des collèges de l’enseignement général.

Annexe IX : grille d’observation

INTRODUCTION

Dans ce présent travail, il nous est demandé de faire une réplique d'une thèse déjà soutenue sur une problématique connexe à Madagascar. L'objectif est de s'informer et de s'approprier ces méthodes d'une part et de se mettre au courant des problématiques d'autres systèmes éducatifs d'autre part.

Dans le cadre du mémoire tutoré, nous avons retenu comme référence les travaux de recherches intitulés : « le rôle de l'enseignant en éducation civique au collège en Chine et en France » (Jieying, 2012). Ces travaux s'inscrivent dans une étude comparative des rôles des enseignants en Chine et en France. Basée sur une enquête menée auprès des enseignants, cette étude résulte des préoccupations de recherches sur les pratiques de l'enseignement de l'éducation civique dans les écoles chinoises et françaises.

La réplique portera sur le même thème, mais en contexte malagasy auprès des enseignants en éducation civique dans les collèges publics et confessionnels. Ce, dans le but de savoir si les enseignants dans les collèges publics et confessionnels à Madagascar seraient en mesure de faire un enseignement centré sur l'apprenant¹, acteur de son apprentissage. Car l'activité d'apprentissage ne devrait plus simplement s'arrêter à la mémorisation des connaissances, mais devra être un processus de construction de son savoir de façon personnelle et à l'aide de l'enseignant.

Afin de mieux saisir les démarches suivies à travers ce mémoire, nous avons adopté les étapes suivantes.

Dans un premier temps, nous présenterons la thèse mère qui fait l'objet de la réplique et le domaine dans lequel l'étude de réplique sera menée. Ce cadre nous permettra dans un deuxième temps de procéder à la réplique qui sera exposée et discutée.

¹Loi n° 2008-011, Section 6 : Droits et obligations de l'élève apprenant, ARTICLE 17 : L'élève/apprenant est au centre de l'action éducative et des activités de formation.

PREMIERE PARTIE : THESE-MERE ET DEMARCHE DE REPLICATION

1.1. PRESENTATION DE LA THESE-MERE

Les travaux de recherche intitulés «le rôle de l'enseignant en éducation civique au collège en Chine et en France» auxquels nous nous sommes référés, sont centrés sur les systèmes chinois et français. Il s'agit d'une recherche en éducation comparée basée sur une enquête qualitative menée auprès des enseignants de l'éducation civique. Et aussi l'analyse des facteurs permettant ou empêchant l'enseignant de cette matière de jouer son nouveau rôle en mettant en pratique les démarches proposées en classe dans le contexte des deux pays.

En fait, l'initiative de cette enquête revient à une chercheuse en sciences de l'éducation chinoise et se fait dans le contexte du programme actuel des deux pays. C'est une thèse de doctorat en science de l'éducation soutenue en 2012. Jieying QIN avait comme directrice de recherche, la Professeure Michèle Kirch, et co-encadreur de recherche Elisabeth Regnault, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg. Cette thèse a été présentée à l'université de Strasbourg en France.

Ce travail de recherche se présente en deux volumes dont le premier volume comporte deux parties : une partie théorique et une partie méthodologique. Et le deuxième volume présente la transcription des observations et des entretiens faites par l'auteur lors de son travail. La partie théorique fait appel aux approches et les méthodes en éducation comparée. Mais parmi les différentes définitions de l'éducation comparée, celle de Van Daele (1993, p.16) est considérée la plus complète par la chercheuse : «l'éducation comparée est la composante pluridisciplinaire des sciences de l'éducation, qui étudie des phénomènes et des faits éducatifs, dans leurs relations avec le contexte social, politique, économique, culturel en comparant leurs similitudes et leurs différences dans deux ou plusieurs régions, pays, continents ou au niveau mondial afin de mieux comprendre le caractère unique de chaque phénomène dans son propre système éducatif et de trouver des généralisations valables ou souhaitables dans le but final d'améliorer l'éducation.» L'éducation comparée a deux formes : pragmatique et compréhensive. Mais l'auteur ici a utilisé l'éducation comparée compréhensive.

La partie théorique décrit les systèmes éducatifs chinois et français. C'est un système centralisé. Il n'y a qu'un seul ministère de l'éducation nationale qui dirige les bureaux de l'éducation régionale. Cette partie s'interroge aussi sur la situation, la définition, l'histoire, l'évolution et les programmes de l'éducation civique au collège en Chine et en France. La finalité éducative des deux programmes est commune : il s'agit de former de futurs citoyens responsables, de développer le sens de la responsabilité vis-à-vis de soi, des autres, de l'Etat, de la société et de l'environnement. Sans oublier les instructions pour l'enseignant sur les pratiques pédagogiques dans l'enseignement. Ce dernier doit

être « centré sur l'élève » car les propositions pédagogiques requièrent une participation active de ces derniers.

1.1.1. Problématique

Les démarches pédagogiques proposées dans les programmes des deux pays se répercutent sur le travail de l'enseignant. Ce qui amène aux questions de recherche suivantes:

- « Quel est le nouveau rôle de l'enseignant chargé de l'éducation idéologique et morale au collège en Chine et de l'éducation civique au collège en France édictée par les programmes ? »

- « Quels sont les facteurs permettant ou empêchant l'enseignant de cette matière de jouer son nouveau rôle en mettant en pratique la pédagogie centrée sur l'élève qui est proposée dans les deux pays, après la réforme des programmes ? ».

Pour aboutir à ces questions, comme c'est dans le cadre d'une recherche qualitative, la théorie survient souvent après l'observation c'est-à-dire après la compréhension des interactions entre enseignant et élèves. De ce fait, l'auteur n'a pas d'hypothèse de départ mais s'arrête tout simplement aux questions de recherche.

Dans cet optique, ce n'est qu'à la fin, dans la conclusion que l'auteur donne des résultats c'est-à-dire ses hypothèses :

H1 : « L'organisation de l'espace institutionnelle français n'est pas meilleure qu'en Chine car elle ne facilite pas des échanges officiels et libres. »

H2 : « Plus les enseignants chinois ont la possibilité de travailler dans l'établissement dans un endroit qui a une fonction de travail (le bureau de l'équipe pédagogique disciplinaire), plus ils ont la possibilité de discuter et d'échanger avec les collègues de la discipline sur la pratique ».

H3 : « Le fait que ce soit la seule discipline des enseignants chinois est peut être également un facteur favorable. »

H4 : « En France, ce sont les enseignants d'histoire-géographie qui enseignent l'éducation civique, et certains refusent de le faire, et ce refus empêche ou freine la collaboration entre les enseignants. »

La présentation qui va suivre concernera donc la méthodologie des travaux de recherche menée en Chine et en France.

1.1.2. Méthodologie

Sa méthodologie est essentiellement basée sur l'observation de classe et les entretiens semi-directifs menées auprès des enseignants. L'outil utilisé durant l'observation est le découpage de la pratique en séquences qui est: « l'épisode ».

1.1.2.1. L'observation de classe

L'auteur a retenu quatorze (14) enseignants dans quatorze collèges publics des deux villes : Nanning (au Sud-ouest), la ville natale de l'auteur en Chine et Strasbourg (au Nord-Est) en France. Ces enseignants chinois et français ont été contactés soit par l'intermédiaire de leur chef d'établissement soit par l'intermédiaire des amis. Parmi ces enseignants, sept (07) sont des enseignants de l'éducation idéologique et morale au collège à Nanning, et sept enseignants (07) au collège à Strasbourg. L'observation a été enregistrée et filmée dans leurs classes, suivies d'une interview après chaque séance observée.

Ce sont les processus d'interactions enseignant-élève qui retiennent l'attention du chercheur parce que l'analyse des séquences d'interactions pédagogiques montre le processus d'adaptation interpersonnelle mis en œuvre ou non par l'enseignant dans une situation pédagogique c'est-à-dire ce qui se passe réellement dans la pratique.

➤ L'outil d'observation: l'épisode

Pour analyser les processus interactifs, c'est-à-dire l'influence réciproque enseignant-élève, l'auteur a utilisé les outils conceptuels des analyses descripteurs des pratiques pédagogiques : « les épisodes » (Altet, 1994). Afin de découper les épisodes, des critères ont été retenus par l'auteur: un épisode commence par une expression qui déclenche un échange verbal sur un sujet et se termine par l'achèvement de la discussion sur le sujet. C'est une unité d'interaction entre plusieurs acteurs. (Altet, 1994)

Chaque épisode débute par une entrée en matière verbale, c'est-à-dire une phase d'ouverture (bien, bon, alors...), elle est poursuivie par une phase intermédiaire qui est constituée par des questions, des réponses et des commentaires. Il s'achève par une fin marquée par des indicateurs verbaux.

Jieying (2012) fournit une explication dans son ouvrage trois types d'épisodes à savoir : les épisodes inducteurs, les épisodes médiateurs et les épisodes adaptateurs.

Les épisodes inducteurs se présentent selon un mode discursif. Les épisodes sont menés par l'enseignant. C'est à dire l'enseignant domine les échanges. C'est l'enseignant qui introduit et ferme l'échange, il mène le raisonnement. L'interaction est répétitive : l'enseignant mène le jeu par son discours. Il a une attitude magistrale et interrogative à travers des dialogues interrogatifs. Le système

d'apprentissage chez l'élève est la réception-consommation, il transforme les informations et les mémorise. (p.118)

Les épisodes médiateurs se présentent selon un mode intégratif d'où la relation enseignant-élève est plus réciproque. L'enseignant sollicite la participation des élèves et met toujours en place des situations-problèmes. Les échanges venant des élèves sont nombreux. La forme d'interaction est plus variée. Pendant le traitement de la situation, il y a des réponses, des renforcements, des explications, des questions réponses et à la fin la synthèse. L'enseignant adopte l'attitude participative et exploratoire des méthodes actives. Le système d'apprentissage est l'expression-production donc, il y a des opérations informatives, formatives et productives des élèves. (p.118)

Les épisodes adaptateurs ou régulateurs. Ils se présentent selon un mode d'ajustement interactif. Ils sont centrés sur l'apprenant car l'enseignant prend en compte les besoins de l'élève. L'échange est réciproque. L'interaction est variée (question, guidance, apport, simulation, guidance, synthèse et apport). Le système d'apprentissage est bénéfique pour l'élève car il y a une expression-production et un développement des opérations formatives-productives. (p.119)

Les différents épisodes correspondent aux différents modes de communication pédagogique. Les apprentissages scolaires passent par la communication et supposent des interactions verbales enseignant-élève dans une situation donnée.

Pour ne pas se perdre, Jieying sacrifie un grand éclaircissement sur la définition des éléments examinés qui correspond aux trois types d'épisodes. (Voir annexe VII)

TABEAU N°1 : la grille d'analyse (Jieying, 2012, p.125)

Type d'épisode	Forme d'interaction	Echange dominant	Forme de question	Système d'apprentissage	Opération cognitive des élèves	Attitude de l'enseignant
Inducteur	Répétitive	Moins de trois échanges ; venant de l'enseignant	Fermée	Réception-consommation	Volet informatif Opération1, 2, 3.	Magistral, Interrogatif
Médiateur	Plus varié	Plusieurs échanges ; venant d'élèves	Fermée Ouvverte Guide	Expression-production	Volet informatif et formatif-productif Opération1, 2, 3, 4, 5, 6	Participatif, exploratoire
Adaptateur	Varié	Réciproque entre enseignant et élève	Ouvverte Guide	Expression-production	Volet formatif-productif Opération 4,5, 6 ;	Médiateur, Guide Personne ressource

➤ **Le déroulement de l'observation et le traitement des données**

Toutes les séances observées sont enregistrées. Mais on peut constater que la transcription des épisodes demande beaucoup d'investissements (temps et outils adaptés pour l'enregistrement). Ce qui a été encore le cas dans le traitement, l'interprétation, l'analyse et le bilan des données. Ce dernier a été dressé et synthétiser. D'un côté, les résultats des traitements des données des séances analysées. D'un autre côté, il a permis d'aboutir à une interprétation compréhensive des séances analysées dans le but de comprendre le rôle joué par les enseignants observés.

1.1.2.2. L'entretien

Pour comprendre et analyser les facteurs permettant à l'enseignant d'éducation idéologique et morale et d'éducation civique de jouer son nouveau rôle. Et ou l'en empêchant lorsqu'il met en pratique les démarches proposées en classe dans les deux pays. Le chercheur a adopté l'entretien semi-directif.

Pour élaborer le guide de l'entretien, le chercheur a appuyé sur la préparation d'un cours, l'échange avec des collègues, la préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline, la formation suivie par l'enseignant sur les outils pédagogiques modernes et disponibles, la représentation de l'enseignant sur l'enseignement de la discipline, l'initiation à la démocratie.

➤ **Le déroulement de l'entretien et le traitement des données**

La plupart des entretiens se déroulent dans un milieu calme et confortable. La durée varie entre 40 et 60 minutes. Les entretiens sont effectués après avoir observé la séance de cours.

Les enseignants se sont exprimés librement, avec beaucoup de liberté d'expression ; le chercheur a découpé en segments selon les unités de significations des entretiens enregistrés. Et l'interprétation des données est faite à partir d'une grille d'analyse dans le guide de l'entretien cité ci-dessus.

1.1.3. *Le corpus après l'observation et l'entretien*

Dans cette rubrique, comme c'est une étude comparative, nous avons repris premièrement les points saillants des résultats dégagés dans la conclusion lors de l'observation. L'auteure a comparé les résultats des analyses séquentielles des cours observés en classe.

Concernant, les trois types d'épisodes des 14 séances analysées en Chine et en France, les épisodes inducteurs sont les plus nombreux : 57,4% en Chine contre 69,4% en France.

Quant aux questions d'échanges, les résultats statistiques montrent que les échanges initiés par les élèves chinois des sept séances analysés sont beaucoup moins nombreux que les échanges initiés par les élèves français. Par contre, sur l'ensemble des similitudes, dans les quatorze séances de cours analysées en France et en Chine, les enseignants français et chinois travaillent plus ou moins en fonction des propositions des programmes de leur pays.

Pourtant, sur l'ensemble des différences, d'abord, en Chine, deux enseignantes mettent principalement les élèves dans une situation d'apprentissage collectif. En contrepartie, en France, aucun enseignant analysé ne met essentiellement les élèves dans cette situation d'apprentissage.

Dans la conclusion, l'auteur avance des limites de l'outil d'analyse « épisode », qui n'arrive pas à décrire exactement des situations pédagogiques complexes. C'est pourquoi l'auteur a fait toujours des bilans à la fin de chaque analyse de cours. Ce bilan est indispensable pour éclairer et d'identifier le rôle de l'enseignant.

Parlons d'abord des similitudes qui s'étalent sur certains points. A savoir : les difficultés sur la mise en pratique des débats et des discussions, la difficulté d'enseigner en collège de banlieue en Chine et au collège Z.E.P. en France, les effets des outils modernes sur la pratique, les démarches d'enseignement les plus fréquemment utilisées, la relation enseignant-élève, la reconnaissance du rôle de l'enseignant et l'initiation à la démocratie.

Exposons maintenant les différences lors de l'entretien.

Commençons sur *l'effet des échanges avec les collègues et les espaces institutionnels*. Les enseignants chinois font des échanges de manière régulière et officielle afin de résoudre les problèmes rencontrés en classe et d'améliorer leurs pratiques pédagogiques. Par contre, pour les enseignants français, il n'y a pas d'échange obligatoire et officiel organisé par les enseignants d'éducation civique au collège français.

Poursuivons par *l'effet de l'intervention du chef d'établissement sur la pédagogie*. Selon les enseignants en Chine, le chef d'établissement attache de l'importance à l'enseignement de l'éducation idéologique et morale car elle doit être évaluée au concours d'entrée au lycée général. Cependant, en France, le chef d'établissement n'a aucune attention pédagogique, il fait seulement son rôle administratif.

Terminons sur *la formation suivie par les enseignants*. Tous les enseignants chinois ont suivi des études en éducation idéologique et politique à l'université normale. Or, en France, les enseignants rencontrés ont fait leurs études à la faculté d'histoire à l'université et ils ont passé le C.A.P.E.S. pour pouvoir enseigner l'histoire-géographie au collège. Pourtant, ils doivent enseigner en même temps l'éducation civique.

Nous avons présenté ces résultats car ils nous éclairent encore sur la méthodologie utilisée et nous permet d'évaluer sa validité et son efficacité.

La méthode utilisée a permis à l'auteur d'aboutir à ces résultats. Toutefois force est d'admettre que dans un certain sens, elle n'est pas parfaite, mais pourrait être utilisée avec des améliorations, compte tenu de la réalité dans les pays en voie de développement.

1.2. LE DOMAINE DE LA REPLICATION :LE ROLE DE L'ENSEIGNANT EN EDUCATION CIVIQUE DANS LE COLLEGE PUBLIC ET DANS LE COLLEGE CONFESIONNEL D'ANTANANARIVO

La réplication porte sur les enseignants du collège public et du collège confessionnel. Certes, la parallaxe n'est pas parfaite, mais dans la mesure où les écoles confessionnelles sont sous tendues par l'idéologie morale et la philosophie chrétienne. Alors que la Chine dans sa politique, s'inspire toujours de la pensée communisme et aussi de. En effet, la politique adoptée par la Chine depuis 1984 et inscrit dans la constitution depuis 1993, est le socialisme de marché. L'autorité est donc toujours de rigueur dans ce pays. De ce fait, le choix s'est porté sur les écoles confessionnelles car la discipline y est également fondamentale. A part cela, le choix s'est également porté sur les écoles confessionnelles car après les écoles publiques, elles sont placées aux seconds rangs dans l'éducation dans notre pays.

1.2.1. Problématique

Faisant face à la grande tendance de la mondialisation, les spécificités culturelles ont tendance à disparaître et à s'uniformiser : il en résulte une disparition des repères culturels et sociaux. Les gens délaissent leurs coutumes, leurs manières de s'habiller, de manger, leur mode de vie pour adopter à un mode universel. Pour certains, elle menace les institutions traditionnelles telles que la famille, l'école, ainsi que les communautés des jeunes qui sont particulièrement touchées. Par conséquent, chaque pays risque alors de perdre leurs propres richesses culturelles, Madagascar n'est pas épargné.

Nous ne pouvons pas ignorer que l'éducation civique est une base importante pour la construction d'un pays démocratique. Et on ne peut pas ignorer le rôle de l'éducation civique pour la socialisation de l'individu, le développement humain, la construction culturelle et identitaire et le développement des valeurs démocratiques.

Aujourd'hui, quelques finalités de l'éducation civique devraient se restaurer, le goût de l'effort, le respect de la discipline, la soumission à la loi, la conscience de ces devoirs. (Galichet, 1998, p.2).

Ce qui nous amène aux questions de départ suivantes : quel est l'objectif éducatif de l'éducation civique dans les écoles malgaches ? Quels sont les contenus enseignés ? Quels sont les démarches pédagogiques proposées aux enseignants ? Y a-t-il une volonté de changement, d'innovation de programme par rapport aux réalités actuelles ?

Et de ces faits, plus précisément, nous avons retenu la même problématique que l'auteur : **quel est le nouveau rôle de l'enseignant chargé de l'éducation civique dans les écoles malgaches ? Et quels sont les facteurs qui empêchent ou freinent les enseignants de jouer son rôle en mettant en pratique les démarches proposées dans le programme ?**

Comme dans la thèse mère, l'auteur a choisi l'éducation comparée pour faire la comparaison entre la Chine et la France. L'éducation comparée se divise en deux : d'un côté elle est pragmatique c'est-à-dire retient ce qui est transférable dans un contexte avec les aménagements qui s'imposent en fonction des spécificités locales tout en apportant des améliorations. D'un autre côté, elle est compréhensive. Cette dernière se rapproche à des situations, des problématiques ou des systèmes éducatifs, elle met l'accent sur les similitudes et les différences entre deux ou plusieurs pays. Elle tend à se comprendre en se référant au contexte politique, historique, économique, social et culturel. Il faut noter que l'approche compréhensive est qualitative et contextuelle.

Les hypothèses de la recherche ne sont pas prédictives mais inductives. Ici, nous ne cherchons pas à chercher les bonnes pratiques d'une école à une autre mais nous essayons de comprendre les similitudes et les différences de l'enseignant de l'école publique et de l'école confessionnelle.

Contextualisé dans les réalités malgaches, l'objet de notre étude va concerner principalement les enseignants de troisième dans les établissements publics et confessionnels d'Antananarivo. Initiés à l'histoire ou à la géographie ou les deux en même temps, les enseignants ont enseigné l'éducation civique depuis la classe de sixième. Ils ont donc parcouru une bonne partie des programmes en éducation civique depuis la classe de sixième. Et le collège est devenu un lieu où l'élève commence à apprendre systématiquement les droits et les devoirs, la civilité, l'égalité, la loi, la solidarité, la protection de l'environnement et le sens des responsabilités à travers un enseignement disciplinaire. C'est seulement à ce niveau que l'éducation civique est vraiment institutionnalisée.

1.2.2. Méthodologie

1.2.2.1. La question de l'échantillon

Dans le contexte de notre étude, nous avons choisi de travailler auprès des enseignants de la classe de troisième. Ce choix est justifié par le fait que ces enseignants travaillent à la fin du cursus du collège. Pour nous c'est donc un terrain propice pour entamer des recherches liées à l'éducation civique. Et les années de collège présentent une période importante pendant laquelle les élèves se développent à la fois au niveau physique et mental. Ils commencent à apprendre à participer à la vie sociale et publique et à se forger leurs propres opinions et à fixer leurs sens de valeurs. Et ils ont déjà derrière eux trois ans d'étude d'éducation civique.

Concrètement, nous avons choisi de travailler dans la circonscription scolaire d'Antananarivo ville.

De ce fait, l'étude va toucher à la fois un enseignant du collège du public et un enseignant du confessionnel. Ils suivent le même programme d'éducation civique institué par le M.E.N. .

1.2.2.2. L'observation

Nous nous sommes inspirés de l'observation de référence pour pouvoir rester dans la problématique générale de l'étude. L'adaptation au contexte malgache ou du moins de la zone d'Antananarivo, nous a permis d'obtenir des observations de séances. Comme pour notre étude de référence, chaque séance est composée de plusieurs épisodes. Et on va essayer de voir lequel de ces épisodes est le plus dominant lors d'une séance. L'analyse par épisode a été faite à partir de la transcription écrite des enregistrements sonores des séances de cours, ces transcriptions écrites sont les bases de l'analyse.

Cette transcription écrite des épisodes des séances s'est faite en deux étapes.

La première étape est l'enregistrement et la retranscription de tous les contenus de cours c'est-à-dire la retranscription de l'interaction verbale, des interactions affectives et comportementales pour comprendre la relation enseignant et élève (déplacement, silence).

La deuxième étape concerne l'analyse. Cette dernière est réalisée en trois phases. D'abord, le traitement des données qui se fait avec la construction d'un tableau par séance pour noter le nombre des épisodes, des échanges, le type d'interaction, le type de système d'apprentissage, les niveaux d'opérations cognitives chez l'élève.

Ensuite, l'interprétation et l'analyse des données. C'est-à-dire l'analyse des données, épisode par épisode. Ceci est fait dans le but de bien éclairer, d'identifier le rôle de l'enseignant qui correspond à ces différents épisodes. Et enfin, le bilan pour synthétiser les résultats des traitements des données. Ce bilan nous a permis d'aboutir à une interprétation compréhensive de séances analysées et de comprendre les pratiques mises en œuvre et le rôle joué par les enseignants analysés.

1.2.2.3. L'entretien

Comme nous l'avons souligné précédemment, nous nous sommes inspirés fidèlement de la méthodologie de notre thèse mère. L'auteur a adopté l'observation et l'entretien semi directif. Ce dernier regroupe plusieurs items. Et notre recherche ne se détache pas de la thèse mère en ce qui concerne les dimensions considérées lors de l'entretien. Pour cette étude, on a opté aussi pour sept items.

Premièrement, **la préparation d'un cours** (les documents de préparation, d'accompagnement, les démarches d'enseignement en fonction des programmes d'enseignement).

Deuxièmement, **l'échange avec des collègues** (les fréquences des échanges, le déroulement, le contenu, existence des changements après les échanges).

Troisièmement, **la préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline** (des échanges avec le chef d'établissement, le contenu de ces échanges).

Quatrièmement, **la formation suivie par enseignant** (formation initiale et continue).

Cinquièmement, **l'outil pédagogique moderne disponible**.

Sixièmement, **la représentation de l'enseignant sur l'enseignement de la discipline et sur son rôle en éducation civique**.

Pour terminer, **l'initiation à la démocratie et l'influence de la culture sur la pratique**

1.2.2.4. Le déroulement de l'enquête

Rappelons que l'enquête a eu lieu en classe de troisième dans la circonscription scolaire d'Antananarivo. En effet, les années du collège présentent une période importante pendant laquelle les élèves se développent à la fois au niveau physique et mental. Ils commencent à apprendre, à participer à la vie sociale et publique, à se forger leurs propres opinions et à fixer leurs sens de valeurs. Le choix

a été fait d'une part sur une école publique pas très loin du centre ville d'Antananarivo, le C.E.G. de Soavimasoandro et d'autre part sur l'institution Saint Etienne Ambanidia situé à Antananarivo également. C'est aussi une école catholique qui se donne comme objectif l'éducation autant que possible à la disposition de tous et surtout aux plus démunis.

Suite à une demande d'autorisation auprès de la direction de ces écoles, la visite des classes a été entamée. Puisque nous voulions faire des observations auprès des enseignants de la classe de troisième qui est à la fois une classe d'examen, nous avons pris un rendez-vous auprès de chaque enseignant et nous n'avons rien imposé en respectant leur disponibilité.

Après chaque observation, pour ne pas se perdre et de ne pas abuser de leur temps, nous avons directement entamé l'entretien sur une durée de 15 à 20 mn par entretien. Nous avons rassuré aux enseignants sur l'anonymat avant de leur expliquer l'objectif de l'entretien. Les enseignants ont été invités à participer sans hésitation. Ensuite, ils ont répondu sans crainte.

DEUXIEME PARTIE : EXPLOITATION DES DONNEES RECUEILLIES

Nous avons donc repris fidèlement les grilles d'observations de l'auteur ainsi que sa méthode d'exploitation.

Les résultats seront exposés ci-dessous selon les dimensions du rôle des enseignants en éducation civique et avec une étude comparative des résultats ainsi obtenus auprès des deux écoles en analysant les similitudes et les différences. Une discussion de ces résultats sera donnée dans un second temps.

2.1. LES ENSEIGNANTS D'ANTANANARIVO ET LEUR MONDE

Nous avons pu observer deux (02) enseignants et ils ont été contactés par l'intermédiaire de leur chef d'établissement. Les données de ces enseignants sont présentées comme suit :

Globalement, au niveau des enseignants retenus, deux enseignants :

- dans le collège public, l'enseignant présenté par le chef d'établissement est licencié en géographie.
- dans le collège confessionnel, l'enseignant présenté par le chef d'établissement est licencié en histoire.

2.1.1. *L'interprétation et l'analyse séquentielle des séances de cours dans le collège public et dans le collège confessionnel.*

Comme dans la thèse mère, on ne s'intéresse pas aux comportements des enseignants, mais nous nous intéressons particulièrement à ce qui se passe réellement dans la pratique. Alors notre observation se focalise sur les interactions verbales entre l'enseignant et l'élève durant le cours en classe que nous avons pu enregistrer. Pourtant dans la pratique, on peut y trouver des comportements des enseignants, des réactions gestuelles entre élèves, tous ceux-ci compliquent un peu notre tâche.

2.1.1.1. Analyse séquentielle des séances de cours dans le collège public

Nous analyserons d'abord l'un après l'autre les deux séances de cours d'éducation civique, ensuite nous dégagerons les résultats. Pour chaque séance de cours, nous allons analyser en détail les contenus des épisodes pour bien éclairer, identifier leurs types et le rôle de l'enseignant qui correspond à ces différents épisodes.

➤ Le traitement et l'analyse des données

L'analyse séquentielle se fait en 3 étapes : le traitement des données, l'interprétation et l'analyse des données et le bilan.

Le traitement des données

Cours C1 : LES ELECTIONS

Niveau de classe : classe de troisième

Outils pédagogiques utilisés : le tableau,

Tableau N°2 : traitement des données du cours C1

Ep	Echange			Interaction		Système d'apprentissage		Opération cognitive		Forme de question			Rôle de l'enseignant
	né	en	El	Ty	Fo	r-c	e-p	Inf	prod	F	o	G	
1	04	03	01	C	Ré	X	-	Op2	Op3	-	02	-	M/I
2	03	03	-	c,d	Ré	X	X	Op2	Op4	01	02	01	M/I
3	07	06	01	c	V	X	-	Op2	Op4	01	02	01	M/I
4	05	04	01	c	V	X	X	Op2	Op5	-	02	02	M/I,P/E
Total	19	16	03	4c,1d	2ré,2v	04	02	04	04	02	08	04	4M/I,1P/E

La légende

Ep : épisode

Echange :

-né : nombre d'échanges -en : nombre d'échanges initié par l'enseignant -el : nombre d'échanges initiés par les élèves

Interaction : ty : type (c: collective ; d : « duelle ») -fo : forme (ré : répétitive ; pv : plus variée ; v : variée)

Système d'apprentissage : -r-c : réception- consommation -e-p : expression-production

Opération cognitive :

-**Inf** : opérations informatives (op 1 : opérations de saisie, d'encodage, d'enregistrement, de reconnaissance ; op 2 : opération de transformation, de compréhension ; op 3 : opération de mémorisation , d'application)

-**pro** : opération productive (op 4 : opérations d'inférences, de raisonnement ; op 5 : opérations de production, de résolution, de jugement)

Forme de question : f : fermée o : ouverte g : guide

Rôle/attitude de l'enseignant : M/I : magistral, interrogatif P/E : participatif, exploratoire G/Mé : guide, médiateur

➤ **L'interprétation de l'analyse des données**

Cette séance de cours se déroule dans la salle de classe. L'enseignant introduit d'abord la leçon d'éducation civique aux élèves. Il expose que le timing réservé à cette matière n'est que d'une heure par semaine et il sollicite la participation active des élèves durant le cours pour qu'il y a plus d'échanges entre eux.

Les épisodes inducteurs

Pour les épisodes inducteurs (1,2,3), les échanges venant de l'enseignant sont dominants. L'interaction collective et l'interaction duelle coexistent. Bien que certaines questions soient ouvertes, ce qui donne une certaine liberté de choix et de réflexion aux élèves, ils répondent aux questions. Les actes d'apprentissage chez les élèves sont dans le système d'apprentissage réception-consommation ; leurs opérations cognitives sont essentiellement informatives. L'enseignant joue le rôle magistral et interrogatif.

Lorsqu'un élève apporte une idée, et que l'enseignant ne comprend pas, il pose une question guide :

Episode 2 :

1P : Vous avez fini ? On va continuer la leçon en espérant que ça vous débloque pour la suite. Alors, CHUT ! Qu'est ce que la démocratie représentative ?

2ELS : La démocratie est représentée par quelqu'un

3P : Et qui sont ces quelqu'un ?

Les épisodes médiateurs

Dans l'épisode 4, 4 échanges sont initiés par l'enseignant; le type d'interaction est principalement collectif ; la forme d'interaction est variée. Le nombre des questions fermées et des questions ouvertes est identique : 4. L'enseignant a fait photocopier une carte électorale et partage les élèves en groupe de 6; il fait travailler les élèves en situation.

Lorsque les élèves ont des difficultés, il réagit tout de suite en donnant quelques explications sur la consigne :

4E : Est-ce-que les candidats ont aussi une carte d'électeur monsieur ?

5P : sont électeurs, tous les citoyens malagasy sans distinction de sexe, âgé de 18 ans révolus à la date de scrutin jouissant de leur droits civils et politiques.

Les actes d'apprentissage des élèves correspondent au système d'apprentissage expression-production. Les opérations cognitives informatives et formatives coexistent. L'enseignant joue un rôle participatif et exploratoire :

11P : Regarder bien la carte et dis moi : que trouvez vous dans cette carte ?

Les épisodes adaptateurs

Il n'y pas d'épisode adaptateur durant l'observation.

➤ Le bilan

La séance est constituée de 4 épisodes : 3 épisodes inducteurs, 1 médiateur, 0 adaptateur.

Cette séance contient 19 échanges : 16 échanges initiés par l'enseignant et 03 échanges initiés par les élèves, la plupart des échanges sont initiés par l'enseignant. Quant à l'interaction, les interactions collective et duelle coexistent, les formes d'interaction répétitive et variée cohabitent. L'enseignant pose 14 questions : 2 fermées, 08 ouvertes, 4 guides. La dernière forme de question permet aux élèves d'avoir certaines libertés de choix, de réflexion et de production.

Au début, cette séance est menée selon une attitude et une méthode interrogative. Selon l'enseignant (EP), il propose toujours un test au début du cours afin de vérifier les préacquis des élèves. Ce test permet aux élèves de réviser de relire le contenu enseigné lors du dernier cours. Mais vu notre présence et notre but, il n'a pas fait ce test.

2.1.1.2. L'analyse séquentielle des séances de cours dans le collège confessionnel

➤ Le traitement et l'analyse des données

Il faut signaler que nous avons assisté deux séances d'une heure chacune, dans l'école confessionnelle. La première est consacrée à l'éducation civique et la deuxième est réservée à l'E.V.A.

L'analyse séquentielle se fait en 3 étapes : le traitement des données, l'interprétation et l'analyse des données et le bilan.

Le traitement des données

Cours C2 : DES EXEMPLES D'ELECTION : l'élection présidentielle.

Niveau de classe : classe de troisième.

Outils pédagogiques utilisés : le tableau.

Tableau N°3 : traitement des données du cours C2

Ep	Echange			Interaction		Système d'apprentissage		Opération cognitive		Forme de question			Rôle de l'enseignant
	Né	En	El	Ty	Fo	r-c	e-p	Inf	Pro	F	O	G	
1	06	06	00	c,d	Ré	X	-	Op2	-	02	03	00	M/I
2	04	04	00	c,d	Ré	X	x	-	Op4	00	05	00	I/E
3	03	02	01	c,d	Ré	X	-	Op2	-	00	03	00	M/I
4	03	03	00	d	V	-	x	-	Op4	00	03	02	G/Mé
Total	14	15	01	3c, 4d	3ré ; 1v	03	01	02	02	02	14	02	2M/I, 1I/E, 1G/Mé

La légende

Ep : épisode

Echange :

-né : nombre d'échanges -en : nombre d'échanges initié par l'enseignant -el : nombre d'échanges initiés par les élèves

Interaction : ty : type (c: collective ; d : « duelle ») -fo : forme (ré : répétitive ; pv : plus variée ; v : variée)

Système d'apprentissage : -r-c : réception- consommation -e-p : expression-production

Opération cognitive :

-**Inf** : opérations informatives (op 1 : opérations de saisie, d'encodage, d'enregistrement, de reconnaissance ; op 2 : opération de transformation, de compréhension ; op 3 : opération de mémorisation , d'application)

-**pro** : opération productive (op 4 : opérations d'inférences, de raisonnement ; op 5 : opérations de production, de résolution, de jugement)

Forme de question : f : fermée o : ouverte g : guide

Rôle/attitude de l'enseignant : M/I : magistral, interrogatif P/E : participatif, exploratoire G/Mé : guide, médiateur

L'interprétation de l'analyse des données

Cette séance de cours se déroule dans la salle de classe.

Les épisodes inducteurs

Pour les épisodes 1 et 3, les échanges venant de l'enseignant sont dominants. L'interaction collective et l'interaction duelle coexistent, la forme de l'interaction est souvent répétitive.

Durant ces deux épisodes, l'enseignant pose des questions et les élèves répondent. Leurs actes d'apprentissage sont dans le système d'apprentissage réception-consommation ; leurs opérations cognitives sont informatives.

L'enseignant joue principalement un rôle magistral et interrogatif :

4P : ça veut dire qu'un parti politique qui a le plus de voix, à l'assemblée, il aura le plus grand nombre de sièges. Je répète : proportionnel ça veut dire qu'on aura autant de sièges qu'on aura de voix ; Tout le monde a compris ?

Les épisodes médiateurs

Pour l'épisode 2, toutes les questions sont posées par l'enseignant, la forme d'interaction est plus variée. Les élèves interprètent des notions, leurs opérations cognitives sont essentiellement 4 de raisonnement. Pourtant, l'enseignante se joint aux élèves lorsqu'elle se rend compte de la complication à déchiffrer certaines notions :

5P : alors, ça veut dire qu'au premier tour on veut la majorité absolue.

Il donne des exemples concrets, des explications pour les aider :

9P : par exemple, vous avez fait les élections des délégués. Ce sont ces choses que vous êtes censées savoir. La majorité, c'est qu'on imagine que vous êtes 100 et la majorité c'est plus de 50 ;très bien, on note tout ça en même temps hein !

Il pose 12 questions (3 questions fermées et 9 questions ouvertes) pour donner des pistes de réflexion qui permettent aux élèves de réfléchir à toutes les notions autour de « à deux tours » et de vérifier si les élèves ont bien compris. Il met en œuvre une méthode interrogative et s'adapte aux élèves en fonction de leur réponse. Il s'agit d'un épisode médiateur. L'enseignant joue un rôle interrogatif et exploratoire.

Les épisodes adaptateurs :

L'épisode 4 est adaptateur. Les échanges sont initiés par l'enseignant. Le type d'interaction est l'interaction duelle, la forme d'interaction est variée. Quant aux questions posées par l'enseignant, 03 sont des questions ouvertes dont l'un d'entre eux est à la fois une question guide. A celle là s'ajoute une autre question guide, dont au total il y a donc, deux questions guides. Au début de l'épisode, l'enseignant définit la tâche :

1 P : nous avons encore 10 minutes avant que la cloche sonne. Nous allons continuer par notre leçon d'EVA. Actuellement, vos relations sociales sont assez, élémentaires, vos rôles sociaux sont aussi simples, vous ne faites que manger, dormir, aller à l'école, mais vos relations sociales deviendront plus compliquées, dès que vous travaillerez, vous assumez plus de responsabilités. Alors vous allez penser et raisonner, quel rôle social jouerez-vous, quelles sont les responsabilités que vous devriez assumer ?

Cette tâche est une tâche formative qui correspond à des méthodes actives (rôle joué) et à un apprentissage actif par réflexion. Les élèves expriment ce qu'ils ont imaginé. Après la réflexion, leurs actes d'apprentissage correspondent au système d'apprentissage d'expression-production, leurs

opérations cognitives sont principalement des opérations d'inférence et de raisonnement. L'enseignant exploite l'apport de l'élève et il forme d'après les informations qu'il produit. Il pose des questions de forme guide pour amener l'élève à réfléchir (7.P) :

6. *E(autre) : moi, à trente ans je serai un bon père, je veux avoir des enfants, une grande famille.*

7. *P : comment faire pour être un bon père ? Peux-tu nous donner des exemples?*

8. *E : par exemple, si j'ai des enfants, je dois les nourrir tous les jours, les soigner et si ils sont malades, les ramener à l'hôpital.*

Durant cet épisode, l'enseignant amène l'élève à exprimer ses idées et montre à la fois une attitude exploratoire et une attitude de guide. Cet épisode est un épisode adaptateur basique.

➤ **Le bilan**

La séance est constituée de 4 épisodes : 2 épisodes inducteurs, 1 épisode médiateur et 1 épisode adaptateur. Cette séance contient 16 échanges dont 15 sont tous essentiellement initiés par l'enseignant et 1 par l'élève. Quant à l'interaction, les interactions collectives et duelles coexistent. Les formes d'interactions sont tous répétitives. La séance est composée de 18 questions dont 02 questions fermées, 14 questions ouvertes et 02 questions guides.

Cette séance est menée au début selon une attitude et une méthode active qui correspondent à la tâche donnée par l'enseignant. Il fait chercher des informations aux élèves comme un devoir à la maison. Les élèves peuvent demander les informations aux parents. Le but est de comprendre le mode d'élection (l'élection présidentielle, les élections législatives...). Les élèves fonctionnent par les résultats de leurs recherches personnelles. Les élèves répondent à la question de l'enseignant en utilisant des informations trouvées, réorganisées.

Cet enseignante (EC) a l'attitude de guide, de médiateur, mais également une attitude interrogative durant cette séance.

Pendant cette séance de cours, surtout au début, le bavardage est constant dans la salle. L'enseignant est obligé de passer 8 minutes à gérer la classe et les calmer durant la sortie des informations collectées à l'avance par les élèves. Mais le climat en classe reste paisible car l'enseignante garde le sourire, et n'a jamais de réaction négative. Et les élèves sont attentifs, ils s'expriment activement, parfois en souriant, mais respectent bien la discipline. Un climat de respect règne en classe car lorsqu'un élève prend la parole, nous n'entendons pas de bruit.

Cependant quelques réflexions nous sont venues à l'esprit en considérant la thèse mère :

Pour notre part, comme c'est un travail de réplication, on a fait quelques critiques sur la méthodologie « épisode ».

Même si le travail réalisé par Jieying QIN est à notre avis remarquable dans la mesure où très peu d'auteurs ont utilisé l'outil « épisode » pour voir l'interaction enseignant-élève. Ce travail offre aussi des perspectives intéressantes, car il permet d'expliquer certains décalages entre la réalité durant une séance et ce que le programme demande d'appliquer.

Cependant, il est très difficile pour nous de déterminer exactement les opérations cognitives effectuées par les élèves car l'outil choisi ne permet pas de bien distinguer les raisons du questionnement. Et ce n'est pas bien mentionné dans la thèse-mère laquelle de ces interactions est mieux pour les élèves pendant la séance: duelle ou collective ?

Cependant, Crahay, (2000) précisent que les élèves tirent des bénéfices substantiels lorsque le enseignants expliquent les notions à l'ensemble de la classe ou lorsqu'ils animent une discussion collective portant sur un contenu scolaire. Et l'enseignement collectif, durant lequel l'adulte transmet des informations, fournit des explications ou anime une discussion sur un objet d'apprentissage est productif, notamment parce que l'attention de tous les élèves est simultanément orienté vers un même pôle d'intérêt.

C'est une méthodologie qui a demandé beaucoup d'attention lors de la vision et l'écoute de l'enregistrement mais facile à réaliser avec persévérance.

2.1.2. Analyse catégorielle des entretiens

Dans cette rubrique, l'objectif est de repérer s'il n'y a pas de différence de conception dans la mission d'enseignement d'éducation civique des enseignants publics et privés confessionnels.

2.1.2.1. L'analyse des données dans le collège public et confessionnel

TABLEAU N°4: profil des enseignants d'éducation civique dans le collège public et confessionnel

Entretien	1	2
Enseignant	E.P.	E.C.
Age	28	45
Sexe	M	F
Etablissement	Public	Confessionnel

➤ Le guide pour la préparation d'un cours

Type de documents de référence

Les documents de références sont variés selon les deux enseignants pour préparer un cours d'éducation civique. Ils utilisent les programmes délivrés par le MEN (EP, EC), font leurs cours en les reliant à l'actualité dans les journaux (EP, EC) sur l'internet (EC). L'autre enseignant (EC) souligne qu'il va dans la bibliothèque de l'école et consulte des livres spécifique pour enseigner l'E.V.A. Il souligne que :

« Je cherche des documents sur internet, parce que l'élève d'aujourd'hui préfère que le professeur parle de l'actualité et donne des exemples » (entretien EC, L. 4, 5)

Statut des textes officiels

Quant au statut des textes officiels, ils considèrent que les programmes sont la base pour la préparation d'un cours. Ils jugent qu'ils sont importants comme référence. Ils utilisent aussi les cahiers des élèves de l'année dernière comme une autre référence à ne pas perdre. (E.P.,L.15) Comme ça, il n'a qu'à faire passer aux élèves ce cahier pour que ces derniers puissent copier la leçon en cas d'absence. Il nous a affirmé que:

« J'utilise le programme comme référence car dans le programme, il y a aussi des types de fiche de préparation déjà toute faite, au fur et à mesure, je le complète avec l'actualité (L.7,8)

...Dès fois je fais recours aux cahiers des élèves, cela m'aide beaucoup, aussi que je considère comme une autre référence à ne pas perdre, dans le but de copier la leçon en cas de mon absence. » (EP, L 14,15,16)

L'autre pense aussi qu'il faut tenir compte de la situation des élèves :

« ...Les programmes ne sont qu'une référence, une direction, nous ne pouvons pas utiliser la même méthode à chaque séquence de cours, il faut penser au contenu de l'enseignement et à la situation de l'élève ».Entretien (EC, L.12, 13,14)

Application des démarches proposées dans les textes officiels

Il y a quelques démarches proposées dans les textes officielles. L'autre enseignant souligne que :

« Dans le programme, il y a des démarches proposées dans le programme d'éducation civique, mais on tient compte aussi de la loi n°2008-001 du 17 juillet 2008 qui stipule que: « certains valeurs culturelles spécifique au pays, telles que les notions de « aina », de « fanahy maha-olona », de « hasina » sont prises en considération ». C'est cette loi qui me donne l'inspiration et les limites de mon enseignement quand j'enseigne l'éducation civique » (Entretien EP, L. 9, 10, 11,12, 13)

Seulement, il y a un nouveau arrêté n° 32639/ 2014 délivré par le ministère de l'éducation Nationale en collaboration avec l'O.E.M.C. Cet arrêté stipule un nouveau programme accompagné des directives claires pour l'enseignant (*toro-lalana ho an' ny mpanabe*) de l'éducation civique. Pourtant ce nouveau programme n'est pas encore pratiqué par les enseignants. Car ces derniers n'ont pas encore reçu une formation à propos de ce nouveau programme.

➤ **L'échange avec les collègues**

Fréquence des échanges

Pour les deux enseignants, il n'y a aucune possibilité d'échanger officiellement avec d'autres collègues car ce n'est pas dans leur habitude. Mais ils échangent activement avec d'autre comme ils veulent et selon les besoins. Les échanges entre collègues ne sont pas encore institués dans les collèges.

Contenu d'échange

Les échanges ont pour but de voir quelques détails sur les contenus (EP, EC), après chacun adapte sa manière d'enseigner. L'enseignant E.C. discute des pratiques avec des collègues pour bien expliquer aux élèves les buts de l'E.V.A. afin de les aider à mieux comprendre les problèmes de la société d'aujourd'hui :

« Le contenu des échanges concerne surtout sur le comment on explique l'importance de devenir un homme honnête dans la vie, incorruptible...nous discutons ensemble des pratiques pédagogiques afin d'aider les élèves à comprendre tout ça, à devenir un modèle dans la société » (E.C. L.35, 36, 37)

Effet de ces échanges sur la pratique

Les deux enseignants affirment que les échanges même s'ils ne sont pas formalisés permettent d'améliorer leurs pratiques.

« Oui, il y a des conséquences positives sur ma pratique après les échanges car je pense qu'on apprend beaucoup par des échanges, les expériences des autres peuvent améliorer ma pratique » (E.P., L. 41, 42)

➤ **La préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de l'enseignement disciplinaire et de la pratique pédagogique**

Pour les deux enseignants interviewés, le chef d'établissement n'a aucun regard pédagogique, son rôle est administratif. Un enseignant souligne que :

« le chef d'établissement ne s'implique pas dans la pédagogie de l'enseignant, son rôle n'est pas pédagogique mais administratif. » (EP, L.44, 45)

Vis-à-vis de la formation du citoyen

Selon les deux enseignants interviewés, leurs chefs d'établissements parlent souvent de l'importance de la formation du citoyen :

« ...pendant le lever du drapeau chaque lundi. Il incite les élèves à se prendre en charge eux mêmes et de devenir un élève responsable et indépendant des autres. » (E.C. L42, 43, 44)

➤ **La formation suivie par enseignant**

Il est admis que la formation des enseignants joue un rôle majeur dans l'enseignement de l'éducation civique. L'on reconnaît également que la majeure partie des écoles à Madagascar, publiques, privées et confessionnelles, ont pour point commun de dispenser aux élèves le programme officiel décrété par le ministère de l'Education Nationale et ce, dans le but de former des citoyens responsables.

Formation initiale

Les deux enseignants interviewés ont fait leurs études à l'université d'Ankatso; l'un dans la filière géographie et l'autre dans la filière histoire. Tous les deux sont licenciés. Mais les contenus et l'enseignement de l'histoire pour eux ne sont pas difficiles car il y a une relation entre l'histoire et l'éducation civique. Un enseignant souligne que :

« Non, j'ai une maîtrise d'histoire. Quand j'étais en faculté d'histoire, on a fait de l'éducation civique. C'est dans ma formation historienne. Sinon, je n'ai pas fait de formation spécifique. » (E.C., L.48, 49).

Et Audigier (1999) signale que: « l'histoire est intrinsèquement, par nature, formation à la citoyenneté », ce qui veut dire qu'il y a une relation étroite entre l'enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté et il suffit de bien enseigner l'histoire pour former des citoyens.

Formation continue

Aucune formation continue sur l'éducation civique n'a été suivie par nos deux enseignants.

« Il n'y a pas de formation continue concernant l'éducation civique dans notre établissement, et puis à quoi bon faire une formation sur les notions qu'on sait déjà car il n'y a pas de changement de programme jusqu'ici. » (E.P., L. 58, 59, 60)

« Pour nous, il y a toujours une formation continue, concernant l'E.V.A. au début de l'année scolaire et j'applique les démarches proposées dans l'E.V.A dans l'éducation civique pour varier mes méthodes. »(E.C., L.55, 56, 57)

Donc l'E.V.A. est un surplus pour les écoles confessionnelles.²

Acquisition des connaissances et des compétences

Au niveau des connaissances, les enseignants interviewés pensent que leurs connaissances sont insuffisantes. Les connaissances acquises pendant la formation initiale ne permettent pas de bien approfondir l'éducation civique surtout pour celui qui a comme formation initiale la géographie.

« ...je pense que mes connaissances pour bien aborder l'éducation civique sont insuffisantes même si dans les matières étudiées à l'université, on peut y puiser pour approfondir nos connaissances» (Entretien E.P., L.53, 54)

Au niveau des compétences, l'expérience pour tous les enseignants est importante car l'acquisition des compétences provient de l'accumulation d'expériences, l'enseignant doit les acquérir pendant le travail. Mais une fois que la compétence est acquise, ça devient la routine :

« Finalement avec la formation d'histoire à l'université, on en faisait déjà à l'université mais avec le temps on retient ce qu'il ne faut plus faire, et ça devient une routine après »(entretien E.C. L.50,51).

➤ L'outil pédagogique moderne disponible

Disponibilité des outils pédagogiques moderne

Les deux établissements des enseignants ne sont pas équipés d'outils pédagogiques modernes. Il n'y a ni vidéoprojecteur, ni ordinateur.

Or, le monde d'aujourd'hui est caractérisé par l'ère du numérique qui a les caractéristiques suivantes : le contenu enseigné est informatisé, le mode d'apprentissage est autonome et coopératif. Ces

² L'enseignant peut ou non noter le travail des élèves. Il y a généralement une appréciation qualitative, même s'il n'y a pas de note. Cette matière ayant comme fil conducteur la citoyenneté. Cette matière, introduite par l'association E.V.A., elle n'est pas évaluée au BEPC mais elle est présente sur le bulletin trimestriel.

caractéristiques de l'époque conditionnent le changement du rôle de l'enseignement. Des auteurs considèrent qu'il est important d'améliorer les outils pédagogiques pour créer des conditions favorables à la réforme de l'enseignement. L'usage des T.I.C. dans l'enseignement transforme les pensées pédagogiques et améliore la qualité et l'efficacité de l'enseignement. (Karsenti, & Fievez, 2013).

Un enseignant qualifié aujourd'hui doit maîtriser des connaissances nécessaires sur l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies pédagogiques car l'évolution des technologies et la généralisation d'internet nous amène à une société informatique. Et selon Galichet (2003) « la compétence professionnelle des enseignants n'est plus seulement d'ordre technique ou didactique ; elle acquiert une dimension éthique qui fait de l'éducation à la citoyenneté non plus seulement une obligation professionnelle, mais aussi et surtout un engagement personnel ».

➤ **La représentation de l'enseignant vis-à-vis de l'enseignement de la discipline**

Démarche d'enseignements utilisée les plus fréquentes

Les deux enseignants considèrent que l'enseignement de cette discipline doit être lié à la vie réelle de l'élève à travers des études de cas par exemple. Selon eux, la transmission des connaissances par des études de cas, par des exemples qui viennent de la vie courante permet à l'élève de comprendre plus facilement les faits. Galichet (2003) affirme que : « le milieu à l'école devra être une réduction « en miniature » du milieu du réel auquel s'est affronté l'homme et auquel il s'affronte aujourd'hui. »

L'autre fait aussi la discussion et fait des échanges d'idée :

« Je fais aussi quelques investissements, au besoin, pour photocopier des documents, comme ce que je viens de faire tout à l'heure, et les élèves cherchent des informations dans des documents que je leur fournis, on peut y discuter et échanger des idées ». (Entretien EC, L.64, 65, 66)

Cependant, l'horaire réservé à la discipline ne permet pas de faire toujours l'étude de cas. De ce fait la transmission directe des connaissances est la solution la plus facile. De plus, il y a aussi la pression pour la préparation de l'examen B.E.P.C.

« ...Mais le problème c'est toujours le problème de timing, car il y a la préparation du B.E.P.C. alors dès fois je donne directement les leçons. » (Entretien EP, L.73, 74)

Cette conception repose sur l'affirmation d'une relation positive entre les savoirs et les attitudes sociales. Autrement dit, plus l'individu maîtrise de savoirs, de connaissances, plus il y a de probabilités pour que ses attitudes sociales s'inspirent de ces savoirs : « les savoirs donnent sens aux actions et sont une source pour les mettre en œuvre, au même titre que les actions donnent sens aux savoirs en leur rattachant à la vie. (Audigier & Lagelee, 1996).

Pratique pédagogique adaptées à la formation du citoyen

Ils soulignent qu'ils n'ont pas de méthode particulière pour former des citoyens, mais ce qu'ils essayent d'enseigner c'est d'avoir un bon comportement devant les élèves, de considérer les valeurs telles que les notions de « aïna », de « hasina », devenir indépendant, d'être un acteur de l'économie et social du pays, de devenir un citoyen responsable.(entretien EC, L.71) de transmettre les valeurs de la démocratie, les valeurs de liberté (entretien E.P. L.76, 77). L'enseignant de l'école publique souligne que:

« Dans l'éducation civique, il n'y a pas de méthode particulière mais il y a des valeurs de démocratie, de liberté avec le droit d'aller voter, de les inciter à faire le devoir d'un citoyen comme aller voter à chaque élection ». (Entretien EP, L.76, 77, 78)

D'ailleurs selon Galichet (1998) : « La leçon de morale ou de civisme doit imprégner toute la vie scolaire, elle trouve sa place dans toutes les matières du programme et même au-delà, dans le comportement, les attitudes du maître. »

Cette pratique pédagogique adaptée à la formation du citoyen montre bien qu'il n'y a pas de différence de conception dans la mission d'enseignement d'éducation civique des enseignants publics et privés confessionnels. Ce non existence de méthode particulière est une des difficultés rencontrés sous la III République en France et qui sont encore présente aujourd'hui. Car il n'y a pas une didactique des valeurs. (Galichet, 2003, p.12). « Le but c'est d'avoir un citoyen responsable, qui ne dépend de personne, de faire une instruction qui serait axée sur l'exercice individuel de la raison et la formation du jugement par l'acquisition des connaissances ». (Galichet, 2003, p.23)

Relation enseignant-élève

Aucun de ces deux enseignants ne veut garder un rôle autoritaire et une position supérieure à celle des élèves. Ils soulignent l'importance de la compréhension et de la confiance entre enseignant et élève. Mais à cause de la pression de l'examen, ils dominent la parole en classe afin de terminer le programme à temps. Dans ce cas là, l'élève reçoit passivement les connaissances.

Un enseignant se rend compte qu'il faut avoir plusieurs casquettes soit de devenir leurs amis, soit le grand frère, mais il ne faut pas aussi oublier d'être autoritaire dès fois pour calmer l'atmosphère (E.P. L.81, 82).

Et l'autre enseignant évite le rapport frontal, et montre aux élèves qu'il est là pour les aider, pour leur apporter des choses (E.C. L 74,75).

« Dans le cadre de la formation du citoyen, il doit respecter l'élève, redéfinir sa relation avec lui, savoir initier les élèves aux méthodes d'apprentissages, il doit savoir animer, réguler les débats des discussions et savoir écouter, guider, favoriser l'expression libre de pensée, la réflexion indépendante de l'élève et l'interaction entre eux. De plus, l'enseignant doit aider les élèves à apprendre de façon autonome et responsable afin de former le citoyen responsable pour l'Etat. » (Galichet, 2003).

Reconnaissance de son rôle

Les enseignants reconnaissent le rôle au niveau de la formation du citoyen car le contenu de l'enseignement tourne autour de l'objectif de la formation du citoyen.

De ce fait, ils doivent être l'accompagnateur, le stimulateur, le guide, le régulateur, le répartiteur de parole. Selon Galichet (2003) « l'éducateur est l'homme, c'est-à-dire le modèle. Il doit être le guide, l'animateur de la jeunesse. »

Cependant la réussite à l'examen pèse beaucoup pour les enseignants et les élèves. Les élèves doivent quand même mémoriser des connaissances, faire des exercices, et le temps alloué à la discipline est très insuffisant pour cette réussite. Ainsi, ils ne font que donner des connaissances des textes, des institutions. Galichet(2003) signale la primauté absolue du savoir enseigné et la réduction de l'action didactique: « Par là même elle, reposerait sur le respect de l'autorité magistrale, la soumission à une discipline scolaire supposé être la condition d'accès au savoir. » De plus , avec le modèle mimétique de Galichet(2003) qui repose sur l'idée que le savoir rationnel, exposé, provoque chez l'élève une adhésion, la formation d'habitudes intellectuelles et morales(esprit critique, volonté d'indépendance), l'éducation demeure une transmission de connaissances, d'habiletés et de valeurs.

Mais ils sont conscients que malgré cette pression, ils sont là pour aider les élèves à grandir intellectuellement et à les former pour devenir des citoyens responsables. Ils soulignent que :

« Je suis aussi là pour aider les élèves à grandir intellectuellement et à former les élèves pour devenir des citoyens responsables même s'il y a la contrainte temps et le B.E.P.C. » (E.P., L.85, 86)

« Je dirais qu'on peut facilement façonner les enfants et ce sont l'avenir de notre pays, et que mon rôle est de recadrer les élèves dans la bonne direction, c'est aussi le but de l'E.V.A. qui est de recadrer et former la jeunesse pour qu'elle devienne une vraie force vive dans les enjeux humains, économiques et sociaux du pays, et je garde ce même but quand j'enseigne l'éducation civique » (E.C., L.80, 81, 82, 83)

Galichet (2003) fournit une explication intéressante sur cet enjeu économique :

« Il ne faut pas oublier que l'indépendance des individus est la condition de leur égalité et cette égalité à son tour rend possible la communication économique. Car en garantissant l'honnêteté

des transactions, en permettant que nul ne soit abusé dans ses négociations avec ses partenaires commerciaux, l'instruction rend possible le développement des échanges, et par conséquent le développement économique de la nation. » (p.27)

Galichet(1998) : « L'école actuelle satisfait aux besoins de la société capitaliste en produisant pour elle un « matériel humain » réduit à ses seules fonctions économiques, c'est-à-dire doté des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à son insertion dans le procès de production capitaliste ». Donc, il est question de reproduire, mais en miniature, le plus fidèlement possible, le milieu économique, social et politique dans lequel les enfants auront à vivre demain.

➤ **La mise en œuvre du climat démocratique**

Mise en œuvre de la démocratie en classe

Les deux enseignants disent qu'ils mettent en œuvre la démocratie dans les trois matières (histoire, géographie et l'éducation civique). Ils affirment aussi que les élèves sont invités à participer au processus de l'enseignement apprentissage, la discussion entre eux et l'expression de leurs opinions sont importantes, (E.P., L. 95, 96), et qu'ils ont toujours la liberté de parole (E.C., L. 86). Cependant les élèves ne peuvent pas se permettre de dire n'importe quoi tout le temps, parce qu'ils doivent savoir que les citoyens doivent respecter des règles (E.P., L.89, 90) et qu'ils sont obligés de respecter les autres (E.P., L.89). Il souligne :

« ce sera quand même une liberté restreinte ; on essaye de leur montrer que pour l'instant on les respecte et qu'on aimerait qu'ils nous respectent aussi.. »(Entretien E.C., L.87, 88)

Mise en œuvre du côté des enseignants

Selon l'enseignant (EP), il doit distribuer la parole à tout le monde afin que les élèves aient l'égalité de chance de prise de parole, pour lui la démocratie en classe c'est que tout le monde puisse participer. Et l'autre (EC) appuie qu'il faut donner des règles aux élèves pour qu'ils sachent ce qu'ils peuvent faire ou ce qu'ils ne peuvent pas faire. Par exemple, il articule :

«...il faut lever la main avant de parler» (entretien E.C., L.92)

La démocratie ne doit pas seulement avoir un contenu et une signification politique, « on peut voir dans l'éducation à la citoyenneté un moyen d'adapter l'institution scolaire aux exigences de la démocratie moderne, d'avantage fondée que la république parlementaire traditionnelle sur la participation, l'initiative, le débat et l'intervention critique à tous les niveaux » (Galichet, 2003,p.2).

Mise en œuvre du côté des élèves

Les deux enseignants considèrent que les élèves doivent savoir respecter et écouter, surtout savoir écouter la parole des autres, savoir respecter les avis des autres élèves.

L'enseignant affirme que :

« Ils devraient écouter ses camarades. » (Entretien E.P., L. 124).

2.2. Comparaison des résultats de l'observation et des entretiens

Rappelons que notre étude est axée sur la comparaison compréhensive. C'est-à-dire se rapproche à des situations, des problématiques ou des systèmes éducatifs, et qui met l'accent sur les similitudes et les différences entre deux ou plusieurs pays. Il faut noter que l'approche compréhensive est qualitative et contextuelle. La partie qui va suivre procède aux comparaisons des résultats obtenus lors de notre enquête.

2.2.1. Comparaison1 : retour sur les résultats principaux des analyses séquentielles

Nous dégagerons dans cette partie les résultats des analyses statistiques et des analyses interprétatives des 2 séances d'éducation civique dans le collège public et le collège confessionnel.

❖ Les résultats des analyses statistiques au regard des échanges

Une analyse statistique des deux séances d'éducation civique donne les résultats suivants :

TABLEAU N°5: nombre d'échanges initiés par l'enseignant et par l'élève dans les deux séances dans l'école publique et dans l'école confessionnelle.

	Etablissement public	Etablissement confessionnel
Nombre d'échange initié par l'enseignant	84,2%	93,7%
Nombre d'échange initié par l'élève	15,8%	6,3%
Total	100	100

A travers ce tableau, nous pouvons constater que :

84,2% sont initiés par l'enseignant dans l'école publique. Parmi les échanges dans l'école confessionnelle 93,7% séances sont initiés par l'enseignant. Le nombre d'échanges initiés par l'enseignant de l'école publique est plus important que ceux initiés par l'enseignant de l'école confessionnelle.

Par contre, il y a 6,3% échange initié par l'élève dans l'école confessionnelle, ce qui est introuvable dans l'école publique.

TABLEAU N°6: nombre des trois types d'épisodes des deux séances analysées dans l'école publique et dans l'école confessionnelle.

	Etablissement public	Etablissement confessionnel
Nombre d'épisode inducteur	75%	50%
Nombre d'épisode médiateur	25%	25%
Nombre d'épisode adaptateur	0%	25%
Total des épisodes	100	100

A travers le tableau 5, nous pouvons constater qu' : il y a plus d'épisodes inducteurs dans l'établissement public que dans l'établissement confessionnel. Le nombre d'épisode médiateur est la même que ce soit dans l'établissement que dans l'établissement confessionnel. Par contre, il y a une présence d'épisode adaptateur dans l'établissement confessionnel. Ce dernier épisode est introuvable dans la séance de l'école publique.

Les résultats des analyses au regard des textes officiels

Nous nous rappelons ici, que dans le programme, il n'y a pas de consignes claires réservées aux enseignants pour enseigner l'éducation civique. Cependant, il y a quelques propositions mentionnées dans le programme à savoir : une large place aux activités individuelles ou de groupe d'élève est mise en avant ; les visites sur terrain sont privilégiés, l'invitation des compétences locales (médecins, ingénieurs...) pour des exposés suivis de débats avec les élèves sont encouragés, mais le savoir-être est mise en avance.

Nous dégagerons le rôle joué par les enseignants en vérifiant si les deux enseignants observés ont travaillé en fonction de ces propositions durant les deux séances de cours analysés :

L'enseignant dans l'école confessionnelle donne une large place aux activités individuelles et aux groupes d'élèves. Pendant ces activités l'enseignant guide la réflexion des élèves, partage la parole et joue aussi le rôle de médiateur.

Les deux enseignants accordent un temps de parole à chacun. Ils posent des questions aux élèves et attendent des réponses venant des élèves durant le cours. D'ailleurs, durant le cours ils posent toujours des questions.

Quant au savoir être des élèves, les deux enseignants favorisent le savoir-être des élèves comme la levée des doigts avant la prise de parole, l'écoute des camarades pendant qu'ils parlent, la demande de permission avant d'aller aux toilettes.

Cependant, aucun enseignant ne fait intervenir des compétences locales pour des exposés.

❖ SIMILITUDES

Dans les deux séances de cours analysées, les deux enseignants travaillent plus ou moins en fonction des propositions dans le programme : donner une large place aux activités individuelles ou aux groupes d'élèves, donner un temps de parole à chacun.

Les enseignants favorisent le savoir être des élèves que nous pouvons y trouver dans une bonne ambiance dans laquelle l'enseignant et l'élève se respectent.

❖ DIFFERENCES

Dans les deux séances analysées, seule la séance dans l'école confessionnelle pratique l'éducation à la vie et à l'amour qui est basée sur une leçon de morale et de prise de conscience. D'ailleurs, cette discipline est basée sur le recadrement des jeunes pour qu'ils deviennent une vraie force vive dans les enjeux humains, économiques et sociaux du pays.

L'existence de l'organisation de débat et de la discussion (épisode 4) dans l'école confessionnelle n'est pas seulement une méthode pour enseigner mais aussi un exercice permettant la participation des élèves à la vie démocratique. « A travers l'organisation de débat, de discussion, l'enseignant apprend à animer, à réguler, les élèves apprennent à penser, à écouter et à argumenter, à construire leur personnalité en respectant les exigences de la vérité, de l'éthique et de la loi. » (Maurer, 2008).

2.2.2. Comparaison 2 : retour sur les résultats principaux des analyses catégorielles des entretiens

Que favorise ou empêche l'application des propositions pédagogiques en classe dans le contexte de Madagascar ? quels sont les similitudes et les différences des facteurs qui permettent à l'enseignant de cette matière ou l'empêchant de jouer son nouveau rôle en mettant en pratique les démarches proposées en classe dans l'école publique et dans l'école confessionnelle ?

❖ SIMILITUDES

Difficultés de la mise en pratique des débats et des discussions

Les documents de référence sont variés selon les deux enseignants pour préparer un cours. Mais ils utilisent tous les programmes délivrés par le M.E.N. comme base de travail. L'autre fait souvent le cours en les reliant à l'actualité en prenant en compte sur le vécu des élèves. Les deux enseignants n'arrivent pas à mettre en pratique des propositions pédagogiques des textes officiels en classe, à faire travailler les élèves à l'oral (par exemple des débats et des discussions) à cause du manque de temps

parce que la préparation du B.E.P.C., la préparation de la leçon, l'organisation des débats, des discussions prennent beaucoup de temps.

Formation initiale des enseignants

Les deux enseignants rencontrés n'ont pas suivi une formation en éducation à la citoyenneté à l'université. Ils sont diplômés de l'université d'Ankatso dont l'un en histoire et l'autre en géographie.

Inexistence de la formation continue

Les enseignants affirment qu'il n'y a pas de formation continue pour l'éducation civique.

Inexistence d'organisation officielle des échanges pour les enseignants

Aucune organisation officielle des échanges sur les problèmes rencontrés en classe, sur leurs pratiques pédagogiques. Mais c'est seulement sur le contenu. Chacun après sa propre préparation.

Pourtant les enseignants constatent que les échanges ont des répercussions positives sur leur pratique car ils partagent leurs expériences pendant ces échanges.

Inexistence des outils pédagogiques modernes

Aucun de ces deux établissements n'a des outils pédagogiques modernes.

Relation enseignant-élève/reconnaissance de son rôle

Personne ne pense qu'il est au centre de toute la classe ; L'enseignant doit avoir un rôle de guide, d'aide, d'encadrer recadrer pour former les élèves à devenir un citoyen responsable.

Initiation à la démocratie

Pour les deux enseignants la mise en œuvre de la démocratie est nécessaire. Ils permettent aux élèves de s'exprimer librement mais sans manque de respect. Car les enseignants considèrent que les élèves ne peuvent pas se permettre de laisser libre court à toute conversation. Les élèves peuvent avoir des libertés mais dans un certain cadre, ils doivent savoir que les citoyens doivent respecter des règles pour bénéficier des droits.

❖ Différences

Existence des formations continues

Il y a une formation continue spécialement pour L'E.V.A., au début de chaque année scolaire organisée par le chef d'établissement et l'enseignant de la religion.

Existence de la nouvelle discipline: l'E.V.A.

L'E.V.A. complète l'éducation civique des écoles confessionnelles à Madagascar. C'est une matière qui n'est pas évaluée lors des examens officiels comme le BEPC, mais noté seulement dans l'établissement ;

De plus les buts de l'E.V.A. coïncident avec ceux de l'éducation civique.

Intervention du chef d'établissement sur la formation du citoyen

Le chef d'établissement dans l'école confessionnelle attache beaucoup d'importance sur la formation du citoyen, car après le lever du drapeau, il fait quelques morales sur le devenir des élèves d'être un citoyen responsable et indépendant des autres.

A travers la comparaison des analyses séquentielles des cours observées et des analyses catégorielles des entretiens, nous pouvons dire que les deux enseignants suivent les propositions des programmes nationaux et essaient de les mettre en pratique en classe. Cependant, l'enseignant de l'école publique suit moins les textes officiels car nous n'avons pas trouvé l'épisode adaptateur durant l'observation de son cours. Par contre, les trois types d'épisodes existent chez l'enseignant de l'école confessionnelle.

Quelques résultats sont apparus après la recherche comparative.

Même s'il s'agit d'école publique et ou d'école confessionnelle, aucune différence de conception n'est constatée dans la mission d'enseignement d'éducation civique des enseignants publics et privés confessionnels.

L'inexistence d'une organisation formelle et régulière des échanges entre les enseignants est un facteur majeur de la démotivation et d'inefficacité de l'enseignant de son rôle en éducation civique.

L'inexistence des consignes claires destinées aux enseignants ne facilite pas l'exécution du rôle des enseignants de l'éducation civique. Pourtant, avec le nouveau programme aujourd'hui qui n'est pas encore appliqué par les enseignants, il y a le « *toro-lalana ho an' ny mpanabe* » qui est un document pour éclaircir la tâche des enseignants.

L'existence des formations continues au début de l'année scolaire en E.V.A. favorise les échanges entre les enseignants sur les pratiques pédagogiques, sur le contenu du cours et aussi sur le rôle des enseignants. Et même si aucun enseignant ne bénéficie d'une formation en éducation civique les finalités de cette matière sont toujours atteints quelque soit sa formation suivie.

Pourquoi ne pas enseigner aussi l'E.V.A. dans les écoles publiques et l'insérer dans les programmes du M.E.N. en gardant la laïcité de l'Etat ?

Qu'est ce que l'enseignant de l'école publique entend par faire recours à un cahier de l'élève de l'année dernière ?

A notre sens, cette attitude empêche ou freine la collaboration entre enseignants et empêche toute innovation. Cette attitude a quelque chose de paradoxale par rapport au rôle de l'enseignant qui est d'éduquer l'élève à la citoyenneté.

Les élèves des deux écoles sont dans la grande majorité issue de la famille modeste. Leurs parents sont peu considérés socialement. Ils n'ont pas le temps de surveiller l'éducation de leurs enfants. De plus l'école confessionnelle d'Ambanidia a pour fondement de mettre l'éducation autant que possible à la disposition de tous et surtout aux plus démunis. Alors ces élèves n'ont-ils pas une difficulté particulière vis-à-vis de la citoyenneté ?

CONCLUSION

L'éducation civique est enseignée par le professeur d'histoire-géographie dans l'école publique et dans l'école confessionnelle.

L'objectif principal de notre recherche en éducation comparée est de chercher à comprendre le rôle de l'enseignant dans l'école publique et dans l'école confessionnelle chargé de l'éducation civique, dans le contexte du programme actuel.

Le sujet est doublement intéressant. D'un côté sur l'éducation civique et son utilité dans le contexte des écoles urbaines malgaches. Surtout dans les familles les plus défavorisées où l'éducation de l'enfant est portée au second plan. De l'autre côté, il permet de comparer, ce qui se fait dans les écoles publiques limitées par les programmes et aussi censées être laïques et les écoles confessionnelles, plus près d'une éducation religieuse. Finalement, on observe beaucoup de différence.

Nous avons analysé deux séances de cours (une séance en éducation civique dans l'école publique et une séance dans l'école confessionnelle) en utilisant le modèle d'analyse « l'épisode ». Cette analyse basée sur les retranscriptions écrites des épisodes nous introduit dans un outil de recherche facile à utiliser et replicable. En le mettant en pratique sur le terrain, nous constatons que cet outil d'analyse de cours ne permet pas de bien comprendre la situation complexe. C'est pourquoi, nous avons fait un bilan à la fin de chaque analyse afin d'éclairer et d'identifier le rôle de l'enseignant. D'ailleurs c'est très difficile d'identifier les opérations cognitives effectuées par les élèves.

Cette étude n'a pas pris en compte les questions de genre. Vu que c'est une étude comparée, nous n'avons pas considéré le sexe des enseignants, qui peut donner un autre angle de recherche. Nous n'avons pas pu choisir nous même les enseignants car c'est le chef d'établissement qui a choisi pour nous ; heureusement comme par hasard, nous sommes tombés sur deux classes en troisième. Cette étude a pour objet de savoir exactement le rôle de l'enseignant en éducation civique et d'identifier les facteurs qui empêchent et freinent d'exercer leur rôle. Les enseignants sur ce sujet ont des facteurs qui les rassemblent et qui les différencient. Le rôle des enseignants n'est pas bien déterminé car les enseignants ne changent pas beaucoup de méthode. Ce qui prime c'est la question-réponse.

Ce résultat ne concerne que les opinions d'un échantillon d'enseignants d'une école publique et d'une école confessionnelle, les résultats à grande échelle peuvent être différents.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants*. Paris. PUF
- Audigier, F. & Lagelee G. (1996). *Éducation civique et initiation juridique*. Paris : INRP.
- Audigier, F. (1999). *L'éducation à la citoyenneté*. Paris, INRP.
- Audigier, F. (2000). *Concepts de base et compétences-clés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique*. Paris, INRP.
- Audigier, F. (2007). Enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté, ouvrir un débat. *Le cartable de clio, revue normande et tessinoise sur les didactique de l'histoire*, (7), 247-250.
- Commission épiscopale pour l'éducation et l'enseignement catholique Madagascar. (2012). *Education à la Vie et à l'Amour*. Fianarantsoa, Madagascar: Imprimerie Saint Paul.
- Crahay, M. (2003). *L'école peut-elle être juste et efficace ?* Pédagogies en développement. Buxelles : Boeck Université.
- Maurer, C. (2008). *L'éducation à la citoyenneté*. FED.
- Galichet, F. (1998). *Education à la citoyenneté*. Paris, Anthropos.
- Galichet, F. (2003). *Citoyenneté : une nouvelle alphabétisation ?* Strasbourg :PRDP d'ALSACE Dijon Bourgogne.
- Houssaye, J. (1992). *L'école et les valeurs*. Paris : PUF
- Legrand, L. (1992). *Enseigner la morale aujourd'hui*. Paris : PUF.
- Merle, P. (2005). *L'élève humilié. L'école, un espace de non-droit ?* Paris : PUF.
- Jieying, Q. (2012). *Le rôle de l'enseignant en éducation civique au collège en Chine et en France*. Université Louis Pasteur de Strasbourg, Strasbourg.
- Vincent, J.F. (2005). *Eduquer activement à une citoyenneté démocratique et solidaire*. Delagrave.

Webographie

Audigier, F. (2006). *Conférence dans le cadre du Département de la Formation et de la Jeunesse du canton de Vaud*. Récupéré le 18 juin 2016 du site

http://www3.dfj.vd.ch/dgeo2/lettre/20/Citoyennete_Conference_Audigier.pdf.

Meirieu, P. (1996). *Intervention lors du Congrès CIFEDEHOP, L'éducation aux droits humains: quelques jalons, valeurs et pistes d'action*. Genève.

Retiré du <http://www.eipcifedhop.org/publications/thematique5/meirieu.html>. (Récupéré le 18 décembre 2016)

Fernand, O. (2000). *Ressources pour l'éducation à la citoyenneté : on ne part pas de zéro !*

Récupéré le 18 décembre 2016 du site

http://www.unige.ch/fapse/life/archives/livres/alpha/M/Marsolais_Brossard_2000_A.html.

Karsenti, T. & Fievez, A. (2013). *Les tablettes tactiles à l'école primaire : avantages, défis, et recommandations pour les enseignants*. In AQEP vivre le primaire, 26 (4). Automne 2013. Montréal : Canada. Récupéré le 20 février 2017 du site http://www.Karsenti.ca/archives/vive_le_primaire_karsenti.pdf.

Annexe I: transcription de l'observation des séances dans l'école publique

COURS 1

L'épisode 1 : inducteur/ sujet : la démocratie

1 P : qu'est ce que la démocratie ?

2 E : Le droit de parler

3 P : Pourquoi on dit qu'un pays est un pays démocratique ?

4 E : Car le président est élu par le peuple

5 P : Donc la démocratie est une forme de gouvernement où le peuple a le pouvoir

6 ELS : On prend ça Madame ?

7 P : Oui, la démocratie est une forme de gouvernement où le peuple a le pouvoir.

La démocratie vient du mot grec Démos (peuple) et kratos (pouvoir). Donc c'est le pouvoir du peuple.

(l'indicateur de fin d'épisode :P se déplace au milieu de la classe pour faire la dictée, les élèves écrivent dans leurs cahiers la définition de la démocratie)

L'épisode 2 : inducteur sujet : la démocratie représentative

1P : Vous avez fini ? On va continuer la leçon en espérant que ça vous débloque pour la suite.
Alors, CHUT ! Qu'est ce que la démocratie représentative ?

2ELS : La démocratie est représentée par quelqu'un

3P : Et qui sont ces quelqu'un ?

4 E (autre) : Ce sont les personnes élues

5P : Vous pouvez citer des exemples

6E: Ce sont les députés

P : Très bien !donc la démocratie représentative est le fait de confier à quelques personnes, qui sont nos représentants le pouvoir de rendre une décision au nom de tous.

(L'indicateur de fin d'épisode P : fait la dictée.)

L'épisode 3 : inducteur Sujet : les caractères d'une élection démocratique

1P : Quels sont alors les caractères d'une élection démocratique ?

2ELS : Aucune réponse

3P : Une élection doit être comment pour être acceptée par tous ?

45E : Les résultats ne se finissent par une contestation, par une descente dans la rue, par une grève

5P : Ça c'est déjà un des caractères : c'est-à-dire, les résultats doivent être acceptées par tous, les citoyens. Donc l'élection doit être légale.

6P : Et est ce qu'on force les électeurs à voter ?

7ELS : Non

8P : Donc, l'élection doit être libre et juste. Elle doit respecter les règles qu'il faut suivre pour procéder à une élection.

9P : A part ça, vous pouvez me donner un autre caractère ?

10ELS : silence totale dans la salle

11P : Un, autre caractère, c'est, elle doit être périodique. Car l'élection périodique permet l'alternance, c'est-à-dire dire éviter toutes tendances à la dictature et favorise la montée des nouvelles idées.

12ELS : On prend ça Monsieur ?

13P : Oui, (l'enseignant répète sa phrase.)

(L'indicateur de fin d'épisode : P écrit « les caractères d'une élection démocratique sont : légal, libre, juste et périodique »)

L'épisode 4 : médiateur sujet : les mécanismes des élections

1P : Alors, maintenant quels sont les conditions pour être électeur et candidat ?

2Els : Agés de 18 ans, pour être électeur

3Els (autre) : Tous les citoyens malagasy

4E : Est-ce-que les candidats ont aussi une carte d'électeur monsieur ?

5P : sont électeurs, tous les citoyens malagasy sans distinction de sexe, âgé de 18 ans révolus à la date de scrutin jouissant de leur droits civils et politiques.

7P : Et pour être candidat ?

8Els : Plus de 35 ans

9Els : (autre) citoyen malagasy

10P : Les électeurs et les candidats doivent être inscrits sur une liste électorale et être titulaire d'une carte d'électeur

(L'enseignant a fait photocopier sa propre carte électorale et partage les élèves en groupe de six et amène même l'originale)

11P : Regarder bien la carte et dis moi : que trouvez vous dans cette carte ?

12P : (s'adresse à la classe et montre la carte originale aux élèves) relever les composantes de cette carte.

13Els : on trouve le nom et le prénom

14Els : (autre) : la filiation, la profession.....

15Els : (autre) : le numéro, la date et le lieu de délivrance de la CIN,

16Els : (autre) l'adresse exacte

17P : Bon, je pense que c'est clair, ce cours se termine par je vous remercie.

Cours C2

(L'enseignant avant cette séance a donné une sorte de devoir à la maison aux élèves en leur disant qu'ils doivent s'informer sur les questions qui tournent autour de l'élection présidentielle)

L'épisode1: inducteur sujet : les élections présidentielles)

1P : alors, on va faire les élections présidentielles et la prochaine fois on verra pour les autres élections. Donc, les élections présidentielles, on élit qui ? O

2ELS : Le président

3P : Pour combien de temps ?O

4E (Rindra) : 5 ans

5P : vous l'avez noté tous? Donc, les élections présidentielles on élit le président pour 5 ans. C'est quel mode d'élection présidentielle ?O

6ELS : silence totale

7P : C'est de liste ou c'est individuel ?F

8E(Tahina) : individuel

9P : il y a un tour ou deux tours ?F

10Els : deux tours

11P : ça dépend ;s'il a la majorité absolue, il est élu tout de suite ou sinon ça peut être au mode scrutin uninominal à deux tours.

(la fin de l'épisode est marquée par le déplacement de l'enseignant et il écrit le titre de la leçon : l'élection présidentielle)

L'épisode 2 : (inducteur sujet : à deux tours)

1P : bien, on continue « à deux tours »qu'est ce que ça veut dire ?O

2Els : on vote deux fois

3P : alors, pourquoi on vote deux fois ? O Au premier tour qu'est ce qu'on cherche ?O

4Els : pour l'obtention d'une majorité absolue

5P : alors, ça veut dire qu'au premier tour on veut la majorité absolue ;et qu'est ce que ça veut dire avoir la majorité absolue ?O

6E : il y a tout le monde qui vote

7P : c'est quoi la majorité ?O

8E : c'est le plus de la moitié

9P : par exemple, vous avez fait les élections des délégués. Ça ces des choses que vous êtes censés savoir. La majorité, c'est qu'on imagine que vous êtes 100 et la majorité c'est plus de 50; très bien, on note tous ça en même temps hein !c'est la majorité absolue.

L'épisode 3 : inducteur sujet : la proportionnalité

1P : Alors maintenant, la proportionnalité, qu'est ce que ça veut dire ?O

2E : euh... être proportionnel

3P : c'est mal dit mais je vois ce que tu veux dire. (la cloche sonne) alors, proportionnelle ça veut dire que celui qui a le plus de voix aura le plus de sièges, une élection proportionnelle : ça veut dire cette fois qu'on obtient autant de sièges qu'on a de voix. Si on a 4 personnes qui ont voté pour nous, on aura 4.

4P : ça veut dire qu'un parti politique qui a le plus de voix, à l'assemblée, il aura le plus grand nombre de sièges. Je répète : proportionnel ça veut dire qu'on aura autant de sièges qu'on aura de voix ; Tout le monde a compris ?

5ELS : (ils répondent tous en même temps) : oui

6P : Voilà, on va s'arrêter là pour le moment, on sort pour la récréation et on revient après.

L'épisode 4: (adaptateur, sujet: la responsabilité assume quand vous aurez l'âge adulte, dans les trentaines)

1. P : nous avons encore 10 minutes avant que la cloche sonne. Nous allons continuer par notre leçon d'EVA. Actuellement, vos relations sociales sont assez, élémentaires, vos rôles sociaux sont aussi simples, vous ne faites que manger, dormir, aller à l'école, mais vos relations sociales deviendront plus compliquées, dès que vous travaillerez, vous assumez plus

de responsabilités. Alors vous allez penser et raisonnez, quel rôle social jouerez-vous, quelles sont les responsabilités que vous devriez assumer ? QO et QG

(les élèves réfléchissent)

2. E : je serais peut être docteur. Pour soigner les gens malades à l'hôpital.

3. P : quelle est la responsabilité d'un docteur ? QO

4. E : c'est de soigner les malades, sauver des vies.

5. P : mais il ne faut pas faire de la distinction, il faut tous les soigner, si ils sont pauvres, ou si ils sont riches, il ne faut pas faire de la corruption, car c'est tellement important la vie, c'est un don du ciel, donné par Dieu Tout puissant. Assieds-toi s'il te plaît. Un ou une autre élève peut donner son avis.

6. E(autre) : moi, à trente ans je serai un bon père, je veux avoir des enfants, une grande famille.

7. P : comment faire pour être un bon père ? Peux-tu nous donner des exemples? QO et QG

8. E : par exemple, si j'ai des enfants, je dois les nourrir tous les jours, les soigner et si ils sont malades, les ramener à l'hôpital.

9.P : voilà, ça va vous demandez beaucoup de temps, donc , quand vous assumez votre responsabilité, vous ne gagnez peut être pas de l'argent mais vous pouvez obtenir la confiance, le respect des autres. Ça c'est déjà une belle récompense pour celui qui assume vraiment sa responsabilité.

(Quelques secondes après la cloche sonne)

Annexe II : tableau des catégories

Tableau des catégories (Ecole Publique : EP et Ecole Confessionnelle :EC)

Tableau des catégories 1 : guide pour la préparation d'un

Thème 1	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
Le guide pour la préparation d'un cours	Type de document de référence	EP le programme délivré par le MEN, il y a aussi beaucoup d'informations utiles sur l'actualité, sur les vécus de l'élève. (L 3,4)
		EC le programme pour l'éducation civique, sur, internet ; Je cherche des documents sur internet, parce que l'élève d'aujourd'hui préfère que le professeur parle de l'actualité et donne des exemples (L 3,4,5)
	Statut des textes officiels	EP J'utilise le programme comme référence car dans le programme, il y a aussi des types de fiche de préparation déjà toute faite, au fur et à mesure je le complète avec l'actualité;(L7,8) Dès fois je fais recours aux cahiers des élèves de l'année dernière qui m'aide beaucoup, aussi je les considère comme une autre référence à ne pas perdre, dans le but de copier la leçon en cas de mon absence. (L14,15,16)
		EC Les programmes ne sont qu'une référence, une direction, nous ne pouvons pas utiliser la même méthode à chaque séquence de cours, il faut penser au contenu de l'enseignement et à la situation de l'élève (L12,13,14)

Tableau des catégories 2 : échange avec des collègues

Thème 2	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
	Fréquence des échanges	EP chacun prépare son cours, on ne travaille pas ensemble, mais il y a quand même quelques échanges pendant la récréation, avant les heures de cours, mais c'est vite fait(L21,22,23)
		EC ici, on s'entend bien, mais en même temps c'est plutôt chacun qui travaille de son côté, cependant avec la préparation du BEPC blanc, on se réunit pour voir les différentes choses qu'on va traiter, on se met d'accord sur un sujet mais c'est tout.(L18,19,20)
	Cadre des échanges	EP Quand on a envie, on n'est pas obligé (L 32, 33) ...on peut se rencontrer dans la salle des professeurs où il y a des chaises et une grande table, mais cette salle n'est pas un bureau où on pourrait effectuer des travaux, notre échange se fait oralement comme une simple conversation. (L24, 25, 26)
		EC si on veut se rencontrer, on peut se rencontrer dans la salle des professeurs mais ce n'est pas officiel (L22,23)
	Contenu d'échange lié à la pratique	EP ... surtout le contenu, après chacun adapte sa manière d'enseigner (L ;;
		EC Le contenu des échanges concerne surtout sur le comment on explique l'importance de devenir un homme honnête dans la vie, incorruptible...nous discutons ensemble des pratiques pédagogiques afin d'aider les élèves à comprendre tout ça, à devenir un modèle dans la société » (L.24, 25, 26)
	Effet d'échange sur la pratique	EP ... je pense qu'on apprend beaucoup par des échanges, les expériences des autres peuvent améliorer ma pratique(41,42)
		EC heureusement, on peut discuter, car on apprend toujours, la discussion peut améliorer ma pratique pédagogique mais j'ai toujours ma touche personnelle (L28,29 ;30,31)

Tableau des catégories 3 : préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline

Thème 3	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline	Vis-à-vis de l'enseignement disciplinaire et de la pratique pédagogique	EP le chef d'établissement ne s'implique pas dans la pédagogie de l'enseignant, son rôle n'est pas pédagogie mais administratif (L 44, 45)
		EC pour ce qui est des pratiques pédagogiques, il n'a rien à signaler, ce n'est pas de son ressort.(L46)
	Vis-à-vis de la formation du citoyen	EP. le chef d'établissement ne s'implique pas dans la pédagogie de l'enseignant, son rôle n'est pas pédagogie mais administratif (L 48,49)
		EC le chef d'établissement fait partie intégrante de la formation des élèves car pendant le lever du drapeau chaque lundi. Il incite les élèves à se prendre en charge eux même et de devenir un élève responsable et indépendant des autres.(42,43,44)

Tableau des catégories 4 : formation suivie par enseignant

Thème 4	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
formation suivie par enseignant	Formation initiale	EP j'ai une licence en géographie, et l'éducation civique, on l'enseigne même si on n'a pas été particulièrement formé pour ça, j'ai dû lire beaucoup pour se former moi-même (L51,52)
		EC Non, j'ai une maîtrise d'histoire. Quand j'étais en faculté d'histoire, on fait de l'éducation civique. C'est dans ma formation historienne. Sinon, je n'ai pas fait de formation spécifique.(L48,49)
	Formation continue	EP il n'y a pas de formation continue concernant l'éducation civique dans notre établissement, et puis à quoi bon faire une formation sur les notions qu'on sait déjà car il n'ya pas de changement de programme jusqu'ici (59, 60, 61)
		EC non, il n'y a pas de formation continue organisée spécialement pour l'éducation civique, mais c'est pour l'E.V.A.
	Acquisition des connaissances et des compétences	EP je pense que mes connaissances pour bien aborder l'éducation civique sont insuffisantes même si dans les matières étudiées à l'université, on peut y puiser pour approfondir nos connaissances mes premiers cours sont des catastrophes, je les garde en mémoire mais je n'ose même pas les regarder, je sais ce qu'il ne faut plus faire (L 53,54,55,56)
		EC Finalement avec la formation d'histoire à l'université, on en faisait déjà à l'université mais avec le temps on retient ce qu'il ne faut plus faire, et ça devient une routine après.(L50,51)

Tableau des catégories 5 : Outil pédagogique modernes disponibles

Thème 5	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
Outil pédagogique modernes disponibles	Disponibilité des outils pédagogiques modernes	EP il n'y a pas des outils pédagogiques modernes dans notre établissement (L 64)
		EC on n'a pas ni de vidéoprojecteur ni de l'ordinateur (L 62)

Tableau des catégories 6 : Représentation de l'enseignant vis-à-vis de la discipline

Thème 6	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
Représentation de l'enseignant vis-à-vis de la discipline	Démarche d'enseignements utilisés les plus fréquentes	EP l'éducation civique c'est aussi le moment où l'on peut discuter, échanger des idées, c'est aussi apprendre à aller au bout de ces idées (L 70,71)
		EC Je fais aussi quelques investissements, au besoin, pour photocopier des documents, et les élèves cherchent des informations dans des documents que je leur fournis, on peut y discuter et échanger des idées (L 64,65,66)
	Pratique pédagogique adaptées à la formation du citoyen	EP dans l'éducation civique, il n'y a pas de méthode particulière (L 76)
		EC Pour former le citoyen, j'ai pas de méthode ... (L 68)
	Relation enseignant élève	EP pour être en bonne relation avec les élèves je pense qu'il faut avoir plusieurs casquettes devenir leurs amis, le grand frère, mais il ne faut pas aussi oublier d'être autoritaire dès fois car on est là aussi pour transmettre des connaissances dans trois matière : l'histoire, la géographie, et l'éducation civique. (L 81, 82, 83, 84)
		EC Ce que j'aimerais c'est d'éviter le rapport frontal, et montre aux élèves qu'on est là pour les aider, pour leur apporter des choses (L74,75)
	Reconnaissance de son rôle	EP je suis aussi là pour aider les élèves à grandir intellectuellement et à former les élèves pour devenir des citoyens responsables même si il le contrainte temps et le B.E.P.C.(L85,86)
		EC je dirais qu'on peut facilement façonner les enfants et ce sont l'avenir de notre pays, et que mon rôle est de recadrer les élèves dans la bonne direction, (L 80,81)

Tableau des catégories 7 : Mise en œuvre d'un climat démocratique

Thème 6	Catégorie	Opinion/Représentation de l'enseignant
Mise en œuvre d'un climat démocratique	Mise en œuvre de la démocratie en classe	EP la démocratie c'est dans toutes les trois matières, c'est pas seulement en éducation civique, ils ont le droit de ne pas être d'accord tout en respectant les autres et des règles (L 88,89) Les élèves doivent savoir que les citoyens doivent respecter des règles pour bénéficier des droits.(L90)
		EC Les élèves ont toujours la liberté de parole que ce soit en éducation civique ou en histoire-géographie, c'est pareil. ce sera quand même une liberté restreinte (L86,87)
	Mise en œuvre du côté des enseignants	EP c'est mon rôle de distribuer la parole en classe, et la démocratie y règne si tout le monde participe en classe. (L93,94)
		EC ...c'est souvent les mêmes qui participent même j'ai instauré cette liberté en classe, mais j'insiste qu'il faut lever la main avant de parler. (L91, 92)
	Mise en œuvre du côté des élèves	EP ils devraient écouter ces camarades.(L 124)
		EC Les élèves doivent savoir respecter et écouter les paroles des autres élèves. (L94)

Annexe III : transcription des entretiens

1 Entretien 1 (E.P.)

2 quels sont vos documents de référence pour préparer le cours ?

3 Le premier c'est le programme délivré par le MEN qui est la base, il y a aussi beaucoup
4 d'informations utiles sur l'actualité.

5 Considérez-vous que les programmes d'enseignement et les documents 6 d'accompagnement sont une de vos références pour le choix des démarches 7 d'enseignement ?

8 J'utilise le programme comme référence car dans le programme, il y a aussi des types de
9 fiche de préparation déjà toute faite, au fur et à mesure, je le complète avec l'actualité et sur
10 les vécus des élèves. Dans le programme, il y a des démarches proposées dans le
11 programme d'éducation civique, 10 mais on tient compte aussi de la loi n°2008-001 du 17
12 juillet 2008 qui stipule que: certains valeurs 11 culturelles spécifique au pays, telles que les
13 notions de « aina », de « fanahy maha-olona », de 12 « hasina » sont prises en considération.
14 C'est cette loi qui me donne l'inspiration et les limites de 13 mon enseignement quand
15 j'enseigne l'éducation civique.

16 Dès fois je fais recours aux cahiers des élèves de l'année dernière qui m'aident beaucoup,
17 aussi je les considère comme une autre référence à ne pas perdre, dans le but de copier la
18 leçon en cas de mon absence.

19 Mais des grands textes comme la constitution par exemple est le plus important car elle
20 donne 19 beaucoup plus d'information sur la situation de l'Etat malgache

21 Avez-vous des rencontres et des échanges avec des collègues ?

22 Oui, mais ce n'est pas officiel, il n'y pas une organisation très strict car chacun prépare son
23 cours, on ne travaille pas ensemble, mais il y a quand même quelques échanges pendant la
24 récréation, avant les heures de cours, mais c'est vite fait.

25 Le contenu des échanges concerne surtout sur le comment on explique l'importance de
26 devenir un homme honnête dans la vie, incorruptible... nous discutons ensemble des pratiques
27 pédagogiques afin d'aider les élèves à comprendre tout ça, à devenir un modèle dans la
28 société.

29mais on peut aussi se rencontrer dans la salle des professeurs où il y a des chaises et une
30grande table, mais cette salle n'est pas un bureau où on pourrait effectuer des travaux, notre
31échange se fait oralement comme une simple conversation.

**32Vous est-il arrivé de changer ou d'adapter vos pratiques d'enseignement après des
33échanges avec des collègues ?**

34 je pense qu'on apprend beaucoup par des échanges, les expériences des autres peuvent
35améliorer ma pratique.

36 Dans quels cadres se déroulent ces échanges ?

37Ce n'est pas officiel ; on le fait pendant la récréation, après le cours, dès qu'on se voit.
38Quand on a 36envie, on n'est pas obligé.

39Etes-vous satisfaits des échanges qui existent entre vous ?

40Je ne suis pas satisfait de nos échanges mais l'échange se base surtout sur le contenu, après
41chacun adapte sa manière d'enseigner.

42 Y-a-t-il des répercussions sur votre pratique après ces échanges ?

43 oui, il y a des conséquences positives sur ma pratique après les échanges car je pense
44qu'on

45 apprend beaucoup par des échanges, les expériences des autres peuvent améliorer ma
46pratique.

47Le chef d'établissement vous donne-t-il des propositions concernant la pédagogie ?

48le chef d'établissement ne s'implique pas dans la pédagogie de l'enseignant, son rôle n'est
49pas pédagogie mais administratif.

**50Considérez-vous que le chef d'établissement vous aide dans l'accomplissement de
51votre tâche de formation du citoyen ?**

52NON, il ne nous aide pas, le chef d'établissement ne s'implique pas dans la pédagogie de
53l'enseignant, son rôle n'est pas pédagogie mais administratif .

54Avez-vous suivi une formation spécialisée pour enseigner l'éducation civique ?

55Non, j'ai une licence en géographie, et l'éducation civique, on l'enseigne même si on n'a
56pas été particulièrement formé pour ça, j'ai dû lire beaucoup pour se former moi-même.

57Et je pense que mes connaissances pour bien aborder l'éducation civique sont insuffisantes
58même si dans les matières étudiées à l'université, on peut y puiser pour approfondir nos
59connaissances

60mes premiers cours sont des catastrophes, je les garde en mémoire mais je n'ose même pas
61le regarder, je sais ce qu'il ne faut plus faire.

62Avez-vous suivi la formation continue après avoir commencé votre travail?

63Il n'y a pas de formation continue concernant l'éducation civique dans notre établissement,
64et puis à quoi bon faire une formation sur les notions qu'on sait déjà car il n'y a pas de
65changement de programme jusqu'ici.

66Euh...pourtant une formation continue, moi, je ne dirais pas vraiment, mais une formation
67est toujours utile voire même indispensable.

68 Quels sont les outils pédagogiques modernes disponibles dans votre établissement ?

69 il n'y a pas des outils pédagogiques modernes dans notre établissement

**70Considérez-vous que l'aide des outils pédagogiques modernes dans l'enseignement
71change vos pratiques ?**

72Oui, les outils pédagogiques modernes, je pense que ça nous aide et ça va nous changer sur
73nos pratiques, mais malheureusement, on n'en a pas.

74Quels sont les Démarches d'enseignement utilisés les plus fréquentes ?

75l'éducation civique c'est aussi le moment où l'on peut discuter, échanger des idées, c'est
76aussi apprendre à aller au bout de ces idées; on part de leurs histoires s'ils sont d'accord et
77après on arrive à faire une généralité sur le pays, sur Madagascar et même dans le monde,
78ça permet à l'élève de mieux comprendre facilement .Mais le problème c'est toujours le
79problème de timing, car il y a la préparation du B.E.P.C. alors dès fois je donne directement
80les leçons.

**81Selon vous quelle est la pratique pédagogique la plus adaptée à la formation du
82citoyen ?**

83 Dans l'éducation civique, il n'y a pas de méthode particulière mais il ya des valeurs de
84 démocratie, de liberté avec le droit d'aller voter, de les inciter à faire le devoir d'un citoyen
85 comme aller voter à chaque élection.

86 Selon vous quelle est la relation enseignant-élève maintenant en éducation civique ?

87 les élèves pour devenir des citoyens responsables même si il le contrainte temps et le
88 B.E.P.C.

89 Pour être en bonne relation avec les élèves je pense qu'il faut avoir plusieurs casquettes :
90 devenir leurs amis, le grand frère, le guide mais il ne faut pas aussi oublier d'être autoritaire
91 dès fois car on est là aussi pour transmettre des connaissances dans trois matière : l'histoire,
92 je suis aussi là pour aider les élèves à grandir intellectuellement et à former les élèves pour
93 devenir des citoyens responsables même si il le contrainte temps et le B.E.P.C.

94 Considérez-vous qu'il y a un climat démocratique qui s'installe pendant votre cours ?

95 la démocratie c'est dans toutes les trois matières, ce n'est pas seulement en éducation
96 civique, ils ont le droit de ne pas être d'accord tout en respectant les autres et des règles.
97 Les élèves doivent savoir que les citoyens doivent respecter des règles pour bénéficier des
98 droits.

**99 Selon vous, quels sont les facteurs qui influencent la construction d'un climat
100 démocratique en classe ?**

101 c'est mon rôle de distribuer la parole en classe, et la démocratie y règne si tout le monde
101 participe en classe.

102 Personnellement, je veux inciter les élèves à participer au processus de l'enseignement
103 apprentissage, la discussion entre eux et l'expression de leurs opinions est importante.
104 Mais quand je les mets en pratique, je rencontre des problèmes parfois la classe dérape .Si
105 je donne le temps de discussion aux élèves, ils parlent. Parfois ce qu'ils disent n'a aucun
106 rapport avec le contenu du cours. Donc, je suis obligé de leur enlever leurs droits, je
107 reprends la parole, ça c'est 100le premier facteur.

108 La deuxième, le temps est insuffisant. Si je laisse les élèves s'exprimer librement et si
109 j'organise beaucoup d'activités en cours, je n'arrive absolument pas à terminer la tâche
110 d'enseignement. De même, il y a beaucoup d'examens organisés pour la classe de

111troisième dans notre collège : l'examen final, l'examen mensuel et trimestriel; la
112préparation, la correction, de ces examens nous prend beaucoup de temps.

113Quelle démarche d'enseignement utilisez-vous ?

114Pendant l'éducation civique c'est aussi le moment où l'on peut discuter, échanger des
115idées, c'est aussi apprendre à aller au bout de ces idées.

116La transmission des connaissances par des études de cas, par des exemples qui viennent
117de la vie actuelle permet à l'élève de comprendre plus facilement les connaissances. Mais
118notre problème c'est toujours la gestion du timing quand on fait cela, ça nous prend
119beaucoup de temps, il y a 114aussi la pression pour l'examen du B.E.P.C. Alors je donne
120directement le cours, dès fois même, je fais directement la dictée.

**121Selon vous, quelle est la pratique pédagogique la plus adaptée pour la formation
122d'un citoyen ?**

123Dans l'éducation civique, il n'y a pas de méthode particulière mais il y a des valeurs de
124démocratie, de liberté avec le droit d'aller voter, de les inciter à faire le devoir d'un
125citoyen comme aller voter à chaque élection.

126Quels est votre rôle aujourd'hui comme enseignant d'éducation civique ?

127je suis aussi là pour aider les élèves à grandir intellectuellement et à former les élèves pour
128venir des citoyens responsables même si il y a le contrainte temps et le B.E.P.C.

129 et pour les élèves ?

130Ils devraient écouter ses camarades.

**131Avez-vous l'impression que la culture traditionnelle de la société influence votre
131façon d'enseigner ?**

132Mmh... c'est intégré dans la culture malgache : le respect des plus âgées, le respect de
133l'autre et même de toute façon, on nous le demande dans les textes.

134Quel texte ?

135Mais la loi n°2008.

1 Entretien 2 (E.C.)

2 Pour préparer le cours d'éducation civique quels sont vos documents de référence ?

3 Mes documents de références sont : le programme pour l'éducation civique, sur internet ; « Je
4 cherche des documents sur internet, parce que l'élève d'aujourd'hui préfère que le professeur
5 parle de l'actualité et donne des exemples.

6 Il y a aussi des livres dans les librairies catholiques de Razafindrasatranabao Jacques Albert,
7 propos sur l'éducation, à l'usage des enseignants et des éducateurs et la Soeur

8 Rasoarimalala Odette, fahaiza-miaina, édition Md Paoly, Antananarivo 2012.

9 Considérez-vous que les programmes soient une des références ?

10 Oui les programmes toujours, mais j'adapte aussi le contenu de la leçon par rapport à la
11 situation de l'élève.

12 Les programmes ne sont qu'une référence, une direction, nous ne pouvons pas utiliser la
13 même méthode à chaque séquence de cours, il faut penser au contenu de l'enseignement
14 et à la situation de l'élève.

15 Vous cherchez tous ces documents par... ?

16 Par internet, mais on peut aussi y trouver dans la bibliothèque de l'école.

17 D'accord avez-vous des échanges avec des collègues ?

18 Ici, on s'entend bien, mais en même temps c'est plutôt chacun qui travaille de son côté,
19 cependant avec la préparation du BEPC blanc, on se réunit pour voir les différentes choses
20 qu'on va traiter, on se met d'accord sur un sujet mais c'est tout.

21 Dans quel cadre se déroulent-ils ?

22 Si on veut se rencontrer, on peut se rencontrer dans la salle des professeurs mais ce n'est
23 pas officiel.

24 Régulièrement ?

25 Non ce n'est pas régulier

**26 Est il arrivé à vous de changer ou d'adapter vos pratiques d'enseignement après des
27échanges avec des collègues ?**

28Heureusement, on peut discuter, car on apprend toujours, la discussion peut améliorer ma
29pratique pédagogique mais j'ai toujours ma touche personnelle ; heureusement, on peut
30discuter, car on apprend toujours, la discussion peut améliorer ma pratique pédagogique
31mais j'ai toujours ma touche personnelle.

32Quel est le contenu de ces échanges ?

33Les échanges sont sur les pratiques pédagogiques et sur la manière de devenir un modèle
34dans la société et sur ce qu'on peut exiger et attendre de l'élève.

35Le contenu des échanges concerne surtout sur le comment on explique l'importance de
36devenir un homme honnête dans la vie, incorruptible...nous discutons ensemble des pratiques
37pédagogiques afin d'aider les élèves à comprendre tout ça, à devenir un modèle dans la
38société.

39Etes-vous satisfait des échanges qui existent entre vous ?

40 Non, je ne suis pas satisfait de nos échanges, c'est peu pour moi. Mais on peut l'améliorer
41si on le temps de réserver du temps spécialement pour les échanges.

42Est-ce que le chef d'établissement vous a aidé à réaliser la formation du citoyen ?

43le chef d'établissement fait partie intégrante de la formation des élèves car pendant le lever
44du drapeau chaque lundi, il incite les élèves à se prendre en charge eux même et de devenir
45un élève responsable et indépendant des autres.

46Le chef d'établissement intervient ou non à votre cours ?

47Pour ce qui est des pratiques pédagogiques, il n'a rien à signaler, ce n'est pas de son
48ressort.

49Avez-vous suivi une formation spécifique pour enseigner l'éducation civique ?

50Non, j'ai une maîtrise d'histoire. Quand j'étais en faculté d'histoire, on fait de l'éducation
51civique. C'est dans ma formation historienne. Sinon, je n'ai pas fait de formation
52spécifique.

53Finalement avec la formation d'histoire à l'université, on en faisait déjà à l'université mais
54avec le temps on retient ce qu'il ne faut plus faire, et ça devient une routine après.

55Avez-vous suivi la formation continue après avoir commenté votre travail ?

56non, il n'y a pas de formation continue organisée spécialement pour l'éducation civique,
57mais c'est pour l'E.V.A.

58Pour nous, il y a toujours une formation continue, concernant l'E.V.A. au début de l'année
59scolaire et j'applique les démarches proposées dans l'E.V.A. dans l'éducation civique pour
60varier mes méthodes. Il faut noter que l'E.V.A. a pour but de recadrer et former la jeunesse
61pour qu'elle devienne une vraie force vive dans les enjeux humains, économiques et
62sociaux du pays. Donc l'E.V.A. est un surplus pour les écoles confessionnelles. Et la
63formation est organisée par notre chef d'établissement et l'enseignant de la religion.

64Dans votre établissement, quels sont les outils pédagogiques modernes disponibles ?

65on n'a pas ni de vidéoprojecteur ni de l'ordinateur.

66Quels sont les Démarches d'enseignement utilisés les plus fréquentes ?

67Je fais aussi quelques investissements, au besoin, pour photocopier des documents, et les
68élèves cherchent des informations dans des documents que je leur fournis, on peut y
69discuter et échanger des idées.

**70Selon vous quelle est la pratique pédagogique la plus adaptée à la formation du
71citoyen ?**

72pour former le citoyen, je n'ai pas de méthode, ça passe dans mon bon comportement en
73tant qu'enseignant devant les élèves et en tant que citoyen aussi, et aussi de considérer les
74valeurs culturelles telles que les notions de « aïna », de « hasina », devenir indépendant,
75d'être un acteur de l'économie et social du pays, de devenir un citoyen responsable.

76Nous partons toujours de la vie quotidienne, de la réalité, de ce qui se passe dans la société.

77Selon vous, quelle est la relation enseignant-élève maintenant en éducation civique ?

78Ce que j'aimerais c'est d'éviter le rapport frontal, et montre aux élèves qu'on est là pour les
79aider, pour leur apporter des choses.

80C'est important la compréhension et la confiance entre enseignant et élève. Mais à cause
81de la pression de l'examen, je domine la parole en classe afin de terminer le programme à
82temps. Dans ce cas là, l'élève reçoit passivement les connaissances.

**83quel est votre rôle aujourd'hui pour réaliser la formation du citoyen à travers
84l'enseignement ?**

85je dirais qu'on peut facilement façonner les enfants et ce sont l'avenir de notre pays, et que
86mon rôle est de recadrer les élèves dans la bonne direction, c'est aussi le but de l' E.V.A.
87qui est de recadrer et former la jeunesse pour qu'elle devienne une vraie force vive dans les
88enjeux humains, économiques et sociaux du pays, et je garde ce même but quand
89j'enseigne l'éducation civique.

**90Considérez-vous qu'il ya a un climat ou un moment démocratique qui est installé dans
91votre cours d'éducation civique ?**

92Les élèves ont toujours la liberté de parole que ce soit en éducation civique ou en histoire-
93géographie, c'est pareil. Ce sera quand même une liberté restreinte ; on essaye de leur
94montrer que pour l'instant on les respecte et qu'on aimerait qu'ils nous respectent aussi ; ils
95peuvent avoir des libertés mais dans un certain cadre.

96Pensez-vous qu'il y a une égalité de parole ?

97Oui, mais c'est souvent les mêmes qui participent, même j'ai instauré cette liberté en
98classe, mais j'insiste qu'il faut lever la main avant de parler.

99Et pour les élèves ?

100 Et les élèves doivent savoir respecter et écouter les paroles des autres élèves.

**Annexe IV : extrait de la loi n° 2008-011 modifiant certaines dispositions de la loi
n°2004-004 du 26 juillet 2004**

Section 6

Droits et obligation de l'élève/apprenant

Art.17 : l'élève/apprenant est au centre de l'action éducative et des activités de formation.

Annexe V : le guide d'entretien et les questions

Le guide pour la préparation d'un cours

Quel type d documents de référence utilisez-vous pour préparer un cours ?

Considérez-vous que les programmes et les documents d'accompagnement de la discipline sont une de vos référence ?

Vous est-il de changer ou d'adapter vos démarches d'enseignements en fonction des pistes et les propositions des programmes d'enseignement et des documents d'accompagnement ?

L'échange avec des collègues

Avez-vous des rencontres et des échanges avec des collègues ?

Dans quel cadre se déroulent-ils ?

Quelle est la fréquence des échanges ?

Quels est le contenu de ces échanges ?

Vous est-il arrivé de changer ou d'adapter vos pratiques d'enseignement après les échanges avec des collègues ?

La préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline

Avez-vous de rencontres et des échanges avec le chef d'établissement ?

Dans quel cadre se déroulent-ils ?

Quel est le contenu de ces échanges ?

Considérez-vous que le chef de l'établissement vous aide dans l'accomplissement de votre tâche de la formation du citoyen ?

Considérez-vous que la préoccupation du chef d'établissement vis-à-vis de la discipline est suffisante ?

La formation suivie par enseignant

Avez-vous suivi une formation spécialisée pour enseigner l'éducation civique ?

Les compétences et les connaissances acquises par la formation suivies sont-elles suffisantes selon vous pour accomplir la tâche de travail ?

L'outil pédagogique moderne disponible

Quels sont les outils pédagogiques modernes disponibles dans votre établissement ?

Utilisez-vous ces outils pédagogiques pendant vos cours ? Pourquoi ?

Considérez-vous que l'emploi de ces outils pédagogiques modernes change vos pratiques classiques ? Pourquoi ?

La représentation de l'enseignant sur l'enseignement de la discipline

Quelles sont actuellement vos démarches d'enseignement adaptées les plus fréquentes ?

Selon vous, est-ce que la formation du citoyen peut se faire à travers l'enseignement disciplinaire ?

Dans le contexte des programmes actuels, considérez-vous que la relation enseignant-élève doit être changée ?

Selon vous quel est votre rôle aujourd'hui pour réaliser la formation du citoyen à travers l'enseignement de l'éducation civique ?

L'initiation à la démocratie

Considérez-vous qu'il ya un moment ou un climat démocratique qui s'installe pendant le cours d'éducation civique ?

Quels sont les facteurs qui influencent un climat démocratique ?

De votre part ?

De la part des élèves ?

L'influence de la culture sur la pratique

L'éducation au débat démocratique, favorisant l'expression orale et les échanges oraux des élèves, la construction d'un climat démocratique dans la classe, cela est-il difficile pour vous ?

Considérez-vous que la culture traditionnelle de la société et de la pratique traditionnelle a une influence sur vos pratiques pédagogiques adoptées en cours d'éducation civique ?

Annexe VI : fanabeazana ho olompirenena vanona/Taridalana ho an'ny mpanabe

NY ANJARA ASAN'NY MPANABE

Tsy dia mba zavatra vao manavia antsika loatra hatramin'izao ireto anjara asa azon'ny mpampiantra safifina ireto mandritra ny fibeazana ny mpianatra. Ny fepetra mamaritra izany safidy izany dia ny tsanganana na ny toetra manokana ananan'ireo beazina, ny toe-javatra izay manazava azy ireo, ny endriky ny lesona, ny zava-misy na ny sehatra nosafidina izay tsy voatery ho ny naroso ao anatin'ny bokin'ny mpianatra. Amin'ny ankapobeany dia ho mpamolavola, mpanomanan sy mpandamina, mpitarika sy mpitan-draharaha ao amin'ny sehatra hahazoa-mibe fotsiny ny mpampianatra ka tsy hisahana afa-tsy izay anjara toerana izay:

Mpanazatra izy: mba hahazoan'ny mpianatra mampahomby ny fianarana asa voatokana

Mpanara-maso izy: fomba fanao madritra ny fibeazana anatine tarika. Ity anjara asa ity dia manome vahana ny fahalalan'ny mpianatra mba hahazoany mampahomby ny fiaraha-miasa eo anivon'ny tarika (fahasahiana mandray anjara feno ohatra). Fanamarihan sy tsipy hevitra madinidinika no sisa andrasana avy amin'ny mpanabe (mba tsy hivaona, hanafainganana ny lahasa, hzmpifantoka kokoa amin'izay ventin-kevitra tiana homena lanja manokana,...)

Mpitariak na mpisava lalana izy, toy ireny mpitondra mpizaha tany ireny ka:

- Mitarika ny mpianatra manoloana ny amboaram-baha olana rehetra mety ho azo ampisasaina manoloana toe-javatra iray. Ny mpanabe eto, ohatra, no manomana mialoha ny sehatra hanaovana ny fanadihadiana (na AOD) toy ny birao sy ny sampandraharahan-panjakana, orinasa,...
- Mamolavola fomba hampanarahana ny mpianatra ireo dingana tokony harahin'ny lalantsina mandritra ny fandraisana ilay toetra amam-pihetsika ka hzmpiorina izany bebe kokoa ao aminy.
- Manao izay hahazoana antoka ny fahazoam-pahombiazana (misoroka izay mety ho vokatra tsy ampoizina na tsy ny fahombiazanan'ny fampiasana ka manao fanandramana mialoha.

Namana Mpiara-dia, mikendry ny hanampy ny mpianatra amin'ny:

- fanatotosana ny fibeazana,
fandrafetana lamina asa, fandaminana,
- fanombanana ny fibeazany.

Filan-kevitra

Anjara asa ahafahan'ny mpianatra manana fahalalahana eo amin'ny fisafidianana ny:

- paika manavanana azy kokoa hoenti-manovo ireny fahalalana ireny,
- fandaminana,
- fanantotosana,
- fanombanana.

Annexe VII: définition des éléments examinés qui correspondent aux trois types d'épisodes

L'interaction pédagogique : Altet définit l'interaction pédagogique comme « l'action en réciprocité du maître avec un ou des élèves dans un processus de traitement de l'information en situation enseignement-apprentissage » pour voir si l'action d'influence réciproque est présente ou non en classe. Dans sa recherche, pour mieux comprendre la phase interactive de communication dans les séquences d'enseignement-apprentissage observées, l'auteur n'analyse pas les unités de discours où une seule personne prend et garde la parole, par exemple l'enseignant ou l'élève expose longuement des informations. Elle ne traite pas non plus les échanges entre élèves, par exemple dans des travaux de groupes parce que nos moyens d'observation ne nous le permettent pas et que notre objectif de recherche est l'interaction enseignant-élève. (Jieying, 2012, p.120)

L'échange : selon Altet (1994), l'échange est la plus petite unité dialogale composant l'interaction. L'auteur analyse donc le contenu des échanges et nous le prenons comme unité d'enregistrement et d'analyse, les unités de discours réciproques en interactions : les interactions verbales enseignant, apprenant, classe. Les interactions verbales peuvent être distinguées en trois types : *les interactions collectives*, entre l'enseignant, des apprenant différents, la classe ; *les interactions duelles* entre l'enseignant et apprenant, entre deux apprenants ; *les interactions du groupe* entre trois ou quatre apprenants en petit groupe et l'enseignant. (Jieying, 2012, p.120)

Le questionnement : le questionnement est un procédé fréquent mis en œuvre dans la relation pédagogique, il est souvent considéré comme une méthode pédagogique véritable. Il a remplacé l'exposé magistral et permet de faire participer activement les élèves par la technique de question réponse successive. Par le questionnement, l'enseignant provoque l'activité intellectuelle de l'élève car les questions posées par l'enseignant mettent souvent en œuvre des opérations cognitives différentes de celles utilisées par l'élève dans leurs réponses. Altet a distingué trois formes de questions :

Les questions fermées : elles appellent une réponse unique attendue par le professeur, la seule valable pour lui. Ces questions sont liées aux contenus à enseigner, aux objectifs fixés. L'élève n'a aucune initiative ou liberté de choix face aux questions fermées. Les résultats des travaux ont montré que ce type de question produit les épisodes inducteurs.

Les questions ouvertes : ce type de question est plus ouverte et sert à solliciter la réflexion de l'élève et à stimuler sa recherche personnelle, à l'amener à s'exprimer librement,

à exposer ses jugements, exposer ses idées et ses sentiments. L'élève a la liberté de choix de réponse. La réponse est laissée à l'initiative de l'élève qui propose ses apports mais concerne encore un thème proposé par le professeur dans un dialogue toujours finalisé.

Les questions guides : ce type de question est lié aux démarches apprenants, sur des procédures. L'enseignant se propose de faire réfléchir l'élève sur ces propres stratégies d'apprentissage, de lui faire prendre conscience de ses manières de procéder (« comment as-tu fais »explique-toi ») à travers ces questions. Elles aident l'élève à comprendre comment il apprend et elles sont plus personnalisées que les questions précédentes souvent adressées à la classe entière. (Jieying, 2012, p.121)

Les systèmes d'apprentissage :

Altet (1994) a regroupé les actes induits chez les élèves par les actes des enseignants en deux systèmes d'activités d'apprentissage où l'enseignant structure le savoir pour l'élève ou il assiste l'élève dans la construction de son savoir.

Face à l'acte d'apprendre, l'enseignant peut placer l'élève :

- soit dans un système de réception-consommation du savoir en créant de situations d'apprentissage où l'élève est consommateur et acquiert ses connaissances par construction ;
- soit dans un système d'expression-production en mettant en place des situations d'apprentissage où l'élève est producteur et s'approprie les connaissances par actions.

TABLEAU 7 : actes des élèves correspondent aux deux systèmes d'apprentissage (Jieying, 2012, p.123)

Réception-consommation	Expression-production
Donne une réponse	Recherche et explore l'information
Répète une réponse	Pose une question/propose une solution
Donne une explication	Apporte une idée a une initiative
Justifie sa réponse	Echange avec des autres élèves

Réagit à la consigne	Donne son opinion
Utilise l'information donnée	Fait une hypothèse, argumente, juge
Ne répond pas, silence	

Les opérations cognitives des élèves :

La psychologie cognitive met l'accent sur le processus de traitement de l'information, sur la façon dont l'apprenant analyse et structure les informations. Altet s'intéresse aux opérations cognitives mises en œuvre par les acteurs dans les interactions pédagogiques. Six opérations cognitives des élèves dans le processus de traitement de l'information sont dégagées par Altet (1994) :

Niveau1 : des opérations de saisie, d'encodage, d'enregistrement et de reconnaissance (Jieying, 2012, p.124)

« L'encodage confère une signification au stimulus », « il affecte la compréhension et la rétention d'un matériel sémiotique » (George et Richard, 1982, cité par Altet, 1994). Altet a regroupé dans cette catégorie les mécanismes d'attention, de décodage, d'identification, tout ce qui permet de comprendre et de situer l'information.

Niveau 2 : des opérations de transformation et de compréhension (Jieying, 2012, p.124)

Une fois encodée, l'information est soumise à plusieurs types de transformation par discrimination, comparaison, classification, catégorisation, mise en relation et anticipation. Ces opérations fonctionnent à l'aide de schémas, scénarios ou scripts de connaissance.

Niveau 3 : des opérations de mémorisation, de restitution et d'application (Jieying, 2012, p.124)

Les deux opérations précédentes font appel à des connaissances préalablement stockées. Altet a regroupé dans cette catégorie les mécanismes de rappel, de récupération, de stockage, d'appariement, d'automatisation, de sélection et de transfert.

Niveau 4 : des opérations d'inférence et de raisonnement (Jieying, 2012, p.124)

Il s'agit d'une catégorie d'opérations importante et fréquemment utilisée dans l'apprentissage. Elles recouvrent la notion globale de raisonnement. Elles sont présentes dans la compréhension et la mémorisation des énoncés du langage, une grande partie des inférences sont de nature déductive. Dans cette catégorie, Altet a regroupé les mécanismes d'analogie, d'induction, de réduction, d'hypothèse, d'analyse, d'explication et de synthèse.

Niveau 5 : des opérations de production, de résolution et de jugement (Jieying, 2012, p.124)

Elles correspondent aux opérations de productions divergentes, de création de connaissances, de découverte de solution, ou de résolution de problèmes. Elles constituent la pensée créative et les activités de jugement, d'évaluation, de contrôle. Altet a regroupé dans cette catégorie les mécanismes d'argumentation, de divergence, d'interaction, de généralisation, de justification, d'évaluation.

Niveau 6 : des opérations de métacognition (Jieying, 2012, p.124)

Il s'agit des opérations de « prise de conscience des processus cognitifs et des stratégies par l'individu » (Masters, 1982, cité par Altet, 1994). Ces opérations recouvrent la connaissance par un individu de ses propres processus cognitifs et leur régulation. Altet a regroupé dans cette catégorie les mécanismes de prise de conscience, de réflexion.

Les opérations cognitives 1, 2, 3, d'encodage, de transformation et de mémorisation, constituent le *volet informatif*. Les opérations 4, 5, 6 d'inférences, de production et de métacognition forment le *volet formatif-productif*. (Jieying, 2012, p.124)

Annexe VIII :

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana-Tanindrazana-Famandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ARRETE N°32638/2014 MEN

Fixant les programmes d'Education à la
Citoyenneté et au civisme des lycées
de l'Enseignement Général

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2008-011 du 17 juillet 2008 modifiant la loi N°2004-004 du 26 juillet 2004 portant Orientation Générale du système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar ;

Vu le Décret N° décret n°2009-1172 du 25 mai 2009 fixant les attributions du Ministère de l'Education Nationale ainsi que l'organisation générale de son ministère ;

Vu le décret N°2014-200 du 11 avril 2014 portant nomination du Premier ministre,
Chef du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°161/96-MEN du 02-04-96 fixant les programmes scolaires des classes

De onzième, sixième et seconde ;

Vu l'arrêté n°5238/997-MINESEB du 10/06/97 fixant les programmes scolaires des
classe de dixième, cinquième et premières ACD ;

Vu l'arrêté n°2532/98-MINESEB du 07/04/98 fixant les programmes scolaires des
classes de neuvième, quatrième et Terminales ACD

Vu l'arrêté n° 3602/99 MINESEB du 13/04/09 fixant les programmes scolaires des
classes de huitième et troisième ;

ARRETE :

ARTICLE PREMIER : les curricula d'éducation civique et citoyenne des Lycées sont
fixés et appliqués à partir de l'année scolaire 2015/2016 suivant les dispositions
portées en annexe du présent arrêté.

Aarticle2 : L'enseignement de l'Education civique dans les lycées d'enseignement
général sera assuré par les professeurs d'Histoire-Géographie et/ou Malagasy

ARTICLE3 : Touts les dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté sont et demeurent abrogées.

ARTICLE4 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'EDUCATION Nationale ? le Directeur de l'Enseignement Secondaire, le Directeur des Curricula et Intrants, le Directeur de l'Encadrement et de l'inspection pédagogique de l'enseignement secondaire, le Directeur de l'Institut National de Formation Pédagogique, le Directeur de l'Office National de l'Enseignement Privé, le Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme et les Directeurs Régionaux de l'Education Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE5 : Le Présent Arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, indépendamment de sa publication dans le journal officiel de la République de Madagascar.

Annexe IX : GRILLE D'OBSERVATION

Ep	Echange			Interaction		Système d'apprentissage		Opération cognitive		Forme de question			Rôle de l'enseignant
	né	en	El	Ty	Fo	r-c	e-p	Inf	prod	F	o	G	

La légende

Ep : épisode

Echange :

-né : nombre d'échanges -en : nombre d'échanges initié par l'enseignant -el : nombre d'échanges initiés par les élèves

Interaction : ty : type (c: collective ; d : « duelle ») -fo : forme (ré : répétitive ; pv : plus variée ; v : variée)

Système d'apprentissage : -r-c : réception- consommation -e-p : expression-production

Opération cognitive :

-**Inf** : opérations informatives (op 1 : opérations de saisie, d'encodage, d'enregistrement, de reconnaissance ; op 2 : opération de transformation, de compréhension ; op 3 : opération de mémorisation , d'application)

-**pro** : opération productive (op 4 : opérations d'inférences, de raisonnement ;
op 5 : opérations de production, de résolution, de jugement)

Forme de question : f : fermée o : ouverte g : guide

Rôle/attitude de l'enseignant : M/I : magistral, interrogatif P/E : participatif, exploratoire G/Mé : guide, médiateur

RESUME

Inspiré des travaux de recherches menées en Chine dans une perspective comparative chinoise et européenne, le mémoire tutoré tente d'interroger ici, avec des méthodes qualitatives, les rôles des enseignants en éducation civique aux collèges publics et confessionnels d'Antananarivo.

Son objet principal est de faire une recherche comparative qui vise à comprendre le changement du rôle de l'enseignant chargé de l'éducation civique au collège et à analyser les facteurs qui permettent à l'enseignant de cette matière ou l'empêchent de jouer son rôle en mettant en pratique les démarches proposées dans le programme.

Les instruments de recherche se sont focalisés sur les observations des interactions verbales entre l'enseignant et l'élève durant le cours d'éducation civique en classe et sur les entretiens auprès de ces enseignants. Nous avons finalement retenu un échantillon composé d'un enseignant public et d'un enseignant confessionnel. Nous avons analysé deux séances de cours en utilisant le modèle d'analyse « l'épisode » (Altet, 1994). Cette analyse basée sur les retranscriptions écrites des épisodes permet d'identifier et d'éclairer le rôle de l'enseignant qui correspond aux trois types d'épisodes. Nous avons mené deux entretiens semi-directifs en utilisant la méthode d'analyse catégorielle qui permet de dégager les facteurs influençant le rôle de l'enseignant et ses pratiques pédagogiques en classe. Nous avons comparé les résultats des analyses des épisodes et des résultats des analyses des entretiens pour comprendre la similitude et la différence dans les deux écoles.

Ce travail ouvre des perspectives de recherche comparative sur la mise en œuvre de la pédagogie « centré sur l'apprenant » dans le cadre de la formation du citoyen dans les différentes écoles de Madagascar.

MOTS-CLES : rôle, enseignant, éducation civique, collège, publique, confessionnelle.

ABSTRACT

Inspired by research works led in China with a Chinese and European perspective, the present dissertation tries to question here, by means of qualitative methods, the roles of the Civic Education teachers in secondary public and Church schools of Antananarivo. Its main object is to do a comparative research which aims at understanding the change of the role of the Civic Education teacher in the secondary education, and at analyzing the factors that enable him to play his role by putting into practice the steps suggested in the syllabus or prevent him from following them.

The research instruments are focused on class observations, that is on the verbal interactions between the teacher and the students during the Civic Education sessions and also on interviews of teachers. We have kept a sample of one teacher of public school and one teacher of Church school. We have analyzed two sessions by means of "the episode" analysis model (Altet, 1994). The analysis based on the written transcription of the episodes allows us to identify and clarify the role of the teacher that corresponds to three types of episodes. We have led two semi-guided interviews by using the category analysis method which enables us to draw the factors influencing the role of the teacher and his teaching methods in class. We have compared the results of the episodes analysis and the results of the interviews analysis so as to understand the similarities and the differences existing in the two types of schools.

Our work opens up of comparative research on how to implement "learner-centred" teaching methods of training pupils from different schools of Madagascar to become responsible citizens.

KEY-WORDS : role, teacher, Civic Education, secondary school, public school, Church school.

Nombre de tableau : 07

Nombre de pages : 72

Coordonnées de l'auteur : Saholy Dina RAMANANJAFY

Tél : 034 08 332 20

Email : ilaina001@gmail.com

Encadreur : Célestin RAZAFIMBELO, *Maitre de conférences, HD.*